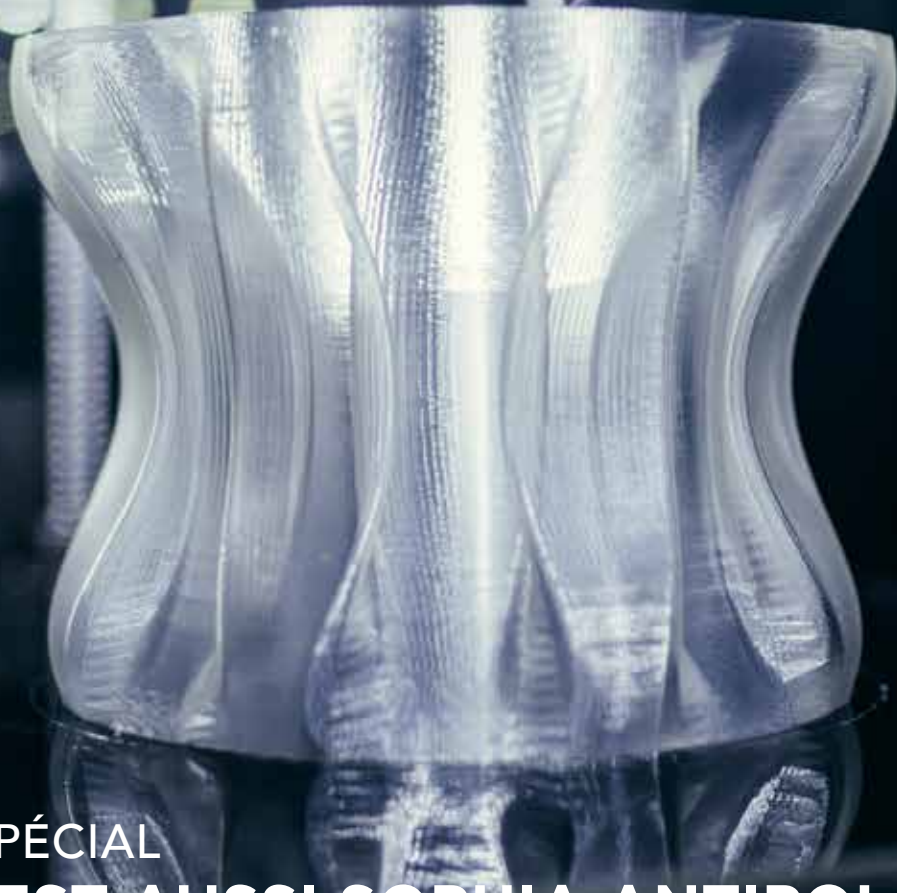


BIOT INFOS

www.biot.fr /// trimestriel hiver 2018

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



DOSSIER SPÉCIAL
BIOT, C'EST AUSSI SOPHIA ANTIPOLIS
1^{ÈRE} TECHNOPOLE EUROPÉENNE
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Image imprimante 3D

BIOT
la créative



Chers Biotois et Biotois,

Dans une ambiance propice à la fête et à nos souvenirs d'enfance, les lumières, les odeurs, les couleurs nous ont plongés au cœur de la "magie de Noël" avec bonheur.

Ce fut l'occasion aussi pour les artistes de donner libre cours à leur imagination avec gourmandise et une joie manifeste. Ces dernières semaines ont en effet été marquées par les fêtes de fin d'année ; les animations, le partage et la convivialité ont investi les ruelles de notre village. Et s'il était bon pour notre moral de renouer avec ces instants magiques de notre enfance ? Le meilleur de Noël n'est-il pas de croire, croire que tout est possible ? « La logique vous conduira d'un point A à un point B. L'imagination et l'audace vous conduiront où vous le désirez » disait Albert Einstein. En ce début d'année 2018, je souhaite imaginer notre avenir avec vous ; le concevoir, l'envisager ; le combiner, l'élaborer, l'inventer et plus que tout y croire et l'anticiper. Nous pouvons tous influencer notre Avenir et le rendre possible ! Notre défi est de le bâtir ensemble avec volonté, un peu de créativité, en posant les jalons solides et nécessaires au développement de notre économie locale.

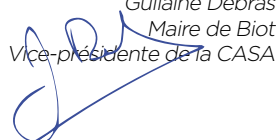
À l'aube de cette nouvelle année, mon regard se porte sur nos projets en cours et à venir. Je me réjouis de voir prochainement le résultat d'efforts déployés non seulement pour répondre aux besoins immédiats de nos citoyens mais également pour créer un territoire de vie harmonieux, accueillant, sécurisé et accessible. Malgré un contexte budgétaire contraint, notre approche poursuit une même ambition : moderniser notre offre en matière d'équipements publics, de logements et cultiver le lien social entre tous les biotois. Nous tenons à ce que Biot reste un lieu d'échanges où chacun aura la possibilité de s'exprimer librement dans un esprit de tolérance.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement pour partager un moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 12 janvier 2018 à 18h30 au complexe sportif Pierre Operto, je vous souhaite ainsi que toute l'équipe municipale à mes côtés, une excellente année 2018 ! Que 2018 nous permette de cultiver des valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme et de partage. Vivons l'année nouvelle avec la passion de savoir ce qu'elle va nous apporter et ce que nous sommes en mesure de lui apporter.

Conjuguons nos efforts pour bâtir ensemble un avenir partagé.

Très sincèrement,

Guilaine Debras
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA



SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Les Biotois 100% citoyens !
L'Amicale Biotoise des Traditions

TRIBUNE LIBRE P.11

CONSEIL MUNICIPAL P.12

Fonds Barnier

VUE D'EN HAUT P.15

"Bien à Biot"

DOSSIER SPÉCIAL P.16

Le développement économique

VOS QUARTIERS P.24

Quartier des Soulières
Visites de quartiers-citoyens relais
Extension du cimetière de la Rine

ON A TESTÉ POUR VOUS P.27

TEXTO P.28

La Commune libre de la catastrophe



SPORT P.44

Le Dojo Biotois
Tennis Club Municipal de Biot

NOUVEAU À BIOT P.49

CONSEILS DE LECTURE ET CARNET P.50

AGENDA P.51



SOCIÉTÉ P.29

École du Moulin Neuf
Opération Objectif zéro déchet
"Agis pour tes droits"

FOCUS P.36

Bâchettes

BIOT, LA CRÉATIVE P.38

"Dessinez d'abord" Fernand Léger intime
Une jarre, des jarres ?
Science et Culture pour tous



MAGAZINE D'INFORMATION
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
Magali Hynes

Rédaction
Eve Albala, Natacha Poplineau

Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISSN : 1250-7415

Photos
Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre
imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les
normes PEFC® (forêts durablement gérées).



LES BIOTOIS 100% CITOYENS ! Ouverture du « Comptoir Citoyen » en Mairie

Depuis 2014, la Ville de Biot a mis en place de nombreux dispositifs pour développer la relation avec le citoyen dans un esprit de proximité et d'ouverture à la population. Parmi ceux-ci : les permanences de Madame le Maire et des élus, les visites de quartiers, les réunions publiques, les conseils de quartiers, ... ou plus récemment la plateforme de participation citoyenne « Mon Avis Citoyen ». Il s'agit de favoriser l'échange et le dialogue constructif, afin de traiter collectivement les problématiques et construire ensemble l'avenir de la commune. Afin de poursuivre et d'approfondir encore cette démarche pour développer et animer la démocratie locale, un nouvel

espace a vu le jour en Mairie ce début d'année 2018 : « le comptoir citoyen ». Aux côtés de l'agence postale communale et de la régie funéraire, ce lieu d'accueil s'organise pour écouter, orienter et accompagner le citoyen. Plus concrètement, le comptoir citoyen propose :

- une mise à disposition d'informations sur les actualités municipales (projets en cours, travaux, etc.) ainsi que sur la vie démocratique (concertations, conseils de quartiers, conseils municipaux, etc.) et la vie associative ;
- un accompagnement dans les démarches administratives ;
- une orientation et mise en relation avec les services municipaux et autres part-

naires institutionnels (CASA, département, région, etc.) ;

- un lieu d'écoute et de dialogue pour comprendre le sentiment du citoyen et capter ses propositions ;
- un point de ressources : ordinateur en libre accès, publications municipales, plaquettes d'information, etc. ;

Ce nouveau service de proximité, à forte dimension humaine, se veut être complémentaire aux dispositifs existants et notamment aux outils et médias numériques (sites internet, réseaux sociaux, plateforme « Mon Avis Citoyen »...).

Inauguration du « Comptoir citoyen » le mardi 16 janvier à 11h30, Mairie de Biot, 8-10 route de Valbonne.



DÉMÉNAGEMENT DU SERVICE POPULATION EN MAIRIE ANNEXE

Alors que l'Etat a transféré de nouvelles compétences aux communes en matière d'affaires civiles (cartes nationales d'identité, actes notariés, PACS, changements de nom et de prénom...), le Service Population a dû s'adapter et monter en compétences sur la gestion de ces actes. Plusieurs de ces démarches administratives s'opèrent sur la station biométrique, située en Mairie Annexe. Dans ce contexte, le Service Population a déménagé en fin d'année 2017 dans les locaux de la Mairie Annexe.

ENVIBUS RETOUR D'ENVINEIGE

La navette des neiges revient pour la 3^{ème} saison, et permet de rejoindre Antibes à Gréolières-les-neiges en 1h35 environ.

Fonctionnement du 2 janvier au 11 mars :

- Tous les jours du 02/01/18 au 07/01/18
- Les week-ends suivants : 13/14-01+20/21-01+27/28-01+03/04-02+10/11-02+17/18-02
- Tous les jours du 24/02 au 11/03/18 (vacances d'hiver).

Réservation obligatoire au 04 93 42 40 79

Nouveau cette année ! Il est impératif de prévenir si vous ne pouvez pas voyager.

NOUVEAUTÉS

• E-Boutique

Lancée en septembre 2017, elle offre la possibilité aux usagers détenteurs d'une carte de pouvoir acheter et/ou recharger un pass ou un abonnement directement sur internet : envibus.fr.

• Ticket mobile

L'application mobile « Envibus Ticket » permet d'acquiescer des tickets unitaires (1€) et des Pass 10 voyages à 8€ en quelques secondes, disponible sur Google Play et Apple Store.

• **Illico resto** évolue dès le 8 janvier sur les 2 circuits à destination de St Philippe (Templiers).

Plus de détails sur envibus.fr

LE PACS EN MAIRIE, COMMENT ÇA MARCHE ?

La loi de modernisation de la justice a transféré à l'officier d'état civil de la Mairie, les missions du tribunal d'instance en matière de Pacs.

Cette disposition s'applique depuis le 1^{er} novembre 2017.

Le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention.

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
 - doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se passer sous conditions),
 - ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
 - ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.
- Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser :
- soit à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune.
 - soit à un notaire.

Le dépôt du dossier de Pacs en Mairie se fait uniquement sur rendez-vous.

Prenez contact avec le Service état Civil pour connaître les documents nécessaires au 04 92 91 55 80.



VOS DÉMARCHES À PORTÉE DE CLICS

Cartes grises, permis de conduire, cartes d'identité, passeports

Désormais, vos démarches administratives sont dématérialisées. Les demandes concernant les cartes grises, permis de conduire, cartes d'identité, passeports se font sur internet. Des points d'accueil numériques resteront à votre disposition partout en France pour vous aider.

Points d'accueil numériques :

Sous Préfecture de Grasse : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Préfecture de Nice : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Informations sur les nouvelles téléprocédures : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr>

BUS TRAM - BIOT, QUARTIER DE SAINT PHILIPPE

LES AVANCÉES

La nouvelle voie RD504 est désormais ouverte à la circulation automobile. Cet axe routier est en effet aujourd'hui praticable dans le sens Sophia Antipolis vers Biot, Antibes et plus largement, les accès de l'autoroute A8.

Un chantier avait été engagé dès la fin du mois de mai 2017 dans le terre-plein central situé entre le giratoire du Golf et celui de Saint Philippe pour réaliser une nouvelle voie routière. Ce nouvel axe routier aujourd'hui ouvert, des travaux d'aménagement de la plateforme du Bus-tram pourront alors démarrer sans gêner la circulation début de l'année 2018, sur l'ancienne RD504 sud. Les travaux s'accompagneront de la réalisation d'un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite mais aussi d'un cheminement cyclable permettant la liaison entre la route des Lucioles et la route des Colles. Sans oublier l'installation d'une station Bus-tram en face du campus Sophi@Tech. La livraison de cette portion d'enrobé est prévue fin 2019.



L'ouverture de la nouvelle voie de circulation va permettre l'aménagement de la plateforme du Bus-tram (tracé en vert de l'infographie ci-dessus). © CASA

Visite de chantier du Bus-tram, vendredi 20 octobre 2017 à Saint Philippe, Biot, en présence de Jean Leonetti, Maire d'Antibes et Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Guilaine Debras, Maire de Biot et Vice-présidente de la Casa déléguée aux Risques Naturels, Thierry Ocellli, Maire d'Opio et Vice-président de la Casa délégué à la Mobilité et aux Transports.



© CASA



- Afin de diminuer la propagation et l'intensité du feu, un espacement de 3 mètres doit être maintenu entre les houppiers des arbres dans les zones à risque : la Ville fait intervenir l'ONF pour conseiller les propriétaires sur les sujets à élaguer ou à couper pour respecter la réglementation.
- Des contrôles du débroussaillage obligatoire sont en cours

RÉUNION PUBLIQUE OLD

PRÉVENTION DU RISQUE D'INCENDIE DE FORÊTS

La réunion publique sur les **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)** « Prévention du Risque d'Incendie de Forêts » se tiendra mercredi 31 janvier à 18h, salle Paul Gilardi. Pour ceux qui cherchent des solutions pour valoriser les déchets verts issus du débroussaillage, une démonstration de broyage par l'association AVIE aura lieu à 17h45. Environ 80% des propriétaires sur la commune sont concernés par les OLD car ils sont situés dans une zone à risque selon le Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt (PPRIF). Pour mieux

comprendre ces obligations, rendez-vous à la réunion publique organisée par la Ville de Biot dans le cadre de sa démarche sur la prévention des risques ; elle sera animée par l'Office National des Forêts (ONF). Les services de secours rappellent constamment que **la prévention par le débroussaillage est la meilleure protection** des personnes et de leurs biens contre l'incendie de forêt. C'est en hiver et au printemps que le débroussaillage doit impérativement être effectué, lorsque le risque d'incendie de forêt est faible. Le Service Risques Naturels et la Police

Municipale travaillent ensemble, en partenariat avec les experts de l'ONF, pour accompagner les propriétaires biotois dans la mise en œuvre du débroussaillage réglementaire préventif. Les actions en cours incluent une campagne de contrôles pédagogiques et un service de marquage des arbres dans les quartiers à risque.

Plus d'informations sur les OLD : <http://www.biot.fr/cadre-de-vie/urbanisme/debroussailler-terrain-prevention-risques/>

LA PLAINE DE LA BRAGUE : DUP PAR LA CASA DÉBUT 2018

Après les intempéries du 3 octobre 2015, de nombreuses réflexions ont été initiées pour sécuriser les zones les plus fragiles à ce type de risque. Guilaine DEBRAS, Maire de Biot et Vice-présidente de la CASA, déléguée aux risques naturels a tout de suite

souhaité travailler de concert avec le Maire d'Antibes, Président de la CASA, notamment sur la prise en compte de l'aménagement du fleuve côtier de la Brague. Cette réflexion, à laquelle s'est jointe l'Etat, a permis d'établir un plan-guide d'aménagement et de gestion durable de la Plaine de la Brague, présenté le 13 novembre 2017. Ce projet entend faire de ce territoire un parc habité, sécurisé, géré

avec des activités économiques et de loisirs privés ainsi que des espaces à vocation plus naturelle garantissant le bon fonctionnement du cours d'eau. La CASA lancera à cet effet une déclaration d'utilité publique (DUP) à la fin du premier trimestre 2018. Le développement de cet aménagement devra notamment répondre aux règles du PPRi à l'étude côté préfecture.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

CAMPAGNE « LUMIÈRE ET VISION : OBJECTIF BIEN VU »

Les policiers municipaux Eric Ghibert et Yvon Dufossé, très impliqués dans cette initiative de la Prévention routière lancée annuellement avant la période hivernale, ont installé leur stand sur le parking du centre commercial Biot 3000 les 30 et 31 octobre et sur le parking de l'Espace St philippe les 2 et 3 novembre. Au total, près de 180 véhicules se sont présentés, et 30 % ont subi un réglage des feux de croisement. Les propriétaires des véhicules ont quitté le stand, nantis de précieux conseils sur l'utilisation des commandes d'éclairage ou l'état général de leur véhicule.

En marge de l'éclairage et des organes de vision, les policiers municipaux ont poussé leur contrôle préventif sur l'usure des pneus, la validité de la vignette du contrôle technique ou du certificat d'assurance.



MARIAGE À L'HONNEUR

La commune de Biot souhaite mettre à l'honneur les couples allant fêter en 2018 leur 40, 45, 50, 55, 60, 65... ans de mariage. Une cérémonie conviviale aura lieu, en présence de Guilaine Debras, Maire de Biot, Patrick Chagneau, 1^{er} Adjoint délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire, à la Ville numérique et aux Ressources Humaines, Gérard Vincent, Conseiller Municipal délégué à la Population, aux Solidarités et à la Vie associative et l'ensemble du Conseil Municipal, salle des mariages, le 14 février à 14h30. Pour vous inscrire, le livret de famille ou l'acte de mariage, votre carte nationale d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés pour la rédaction de votre diplôme.

Date limite d'inscription : le 27 janvier 2018 auprès du Service État Civil au 04 92 91 55 80.



ARNAQUES AUX ENCARTS PUBLICITAIRES

Attention ! Certaines personnes se disant mandatées par la Mairie démarchent par téléphone en proposant une insertion publicitaire gratuite de vos coordonnées dans le magazine municipal « Biot Infos » avec frais de diffusion de 500€ TTC. Ceci est une arnaque !

Face à la multiplication de ces escroqueries, nous appelons les commerçants (souvent nouvellement inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés) à la plus grande prudence ! Soyez vigilants !



L'OFFICE DE TOURISME

UN ACCUEIL ET DES PRESTATIONS DE QUALITÉ RECONNUS

Désireux d'offrir une expérience pleinement satisfaisante à ses clients et de perpétuellement améliorer la qualité des services proposés, l'Office de Tourisme de Biot s'est engagé dans la démarche qualité. Le 13 septembre dernier, l'OT a obtenu la marque Qualité Tourisme™, qui lui a officiellement été remise le 8 décembre 2017. Il s'agit d'une reconnaissance de la mise en place régulière de démarches d'amélioration de la qualité du service. Tous les 3 ans, un audit est réalisé. Suite à cette démarche, l'Office de Tou-

risme a été classé en Catégorie I en décembre. Ce classement des Offices de Tourisme mis en place par le ministère en charge du tourisme français se compose de 3 catégories, la catégorie I étant la plus élevée. Ce classement est garant de la qualité des services proposés aux touristes (mise à disposition de l'information, facilitation de démarches, mesure de la satisfaction des touristes...). Dans cette logique, l'Office de Tourisme adhère à APIDAE, 1^{er} réseau d'informations touristiques : un réseau d'acteurs du

tourisme, une plateforme de travail collaborative et un écosystème de services. En savoir plus sur la marque Qualité Tourisme™ et la Catégorie I : <http://www.offices-de-tourisme-de-france.org/> L'Office de Tourisme a organisé un Eductour avec les professionnels du tourisme le 18 décembre. Au programme : visite commentée de l'exposition « Dessins d'abord » au musée national Fernand Léger, visite d'une verrerie et du patrimoine historique du village suivi du verre de l'amitié, un moment convivial.

L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rendez-vous vendredi 19 janvier 2018 à 14h30 en salle des associations, route de Valbonne. L'Amicale vous invite chaleureusement à participer à l'AG et à venir partager la galette des rois. Projection des photos de toutes les fêtes de l'année 2017. Venez nombreux !



FÊTE DES VENDANGES

Après les vendanges à la vigne communale, la journée du dimanche 3 septembre débuta par la messe chantée en provençal suivie de la bénédiction du raisin. Les Biotois se sont ensuite retrouvés autour du vin d'honneur, suivi d'un après-midi festif avec les groupes folkloriques de Menton, Vallauris et le DJ Discomania. Un moment de convivialité offert par l'Amicale.



MIMOSA EN FÊTE

Comme chaque année en février, Biot fête le Mimosa ! Cette fête traditionnelle biotoise, organisée par l'Amicale Biotoise des Traditions, se tiendra le 4 février (en cas de pluie, report au 11 février). Le public est invité, tout au long de cette journée, à se divertir : groupes folkloriques, fanfares, majorettes, ateliers pour les enfants... entre autres surprises. Le village se pare de mille reflets jaunes afin de ravir les familles, années après années. Petits et grands peuvent participer costumés à la fête.



Tribunes libres

EN 2018, LES PROJETS BIOTOIS DEVIENNENT RÉALITÉ

Mettre notre programme à l'épreuve de l'action, voilà ce que nous faisons depuis le début de notre mandat. En 2017, nous avons présenté notre bilan à mi-mandat. Ce moment charnière et sincère a été l'occasion de vous « montrer le cap », celui de la mise en œuvre de nos projets. Nous mettons jour après jour plus de cœur à l'ouvrage pour que ceux-ci se concrétisent.

Ensemble, revenons à Biot village

Ensemble, revenons à Biot village. Tout d'abord, nous poursuivons la mutation de la commune pour rendre le cœur de ville de Biot toujours plus attractif, toujours plus accueillant et toujours plus facile d'accès.

L'aménagement imminent du versant des Bâchettes répondra à plusieurs objectifs : redynamiser le village, améliorer l'accessibilité, la fonctionnalité et l'intégration du parking dans son environnement.

L'année 2018 est celle de la concrétisation de projets majeurs : 100 places de parking supplémentaires gratuites, nouvelle salle des associations, rénovation de la place de l'église, programmes de logements près du village, cimetières de la Rine, ... Nous poursuivons

nos efforts dans la continuité de ces réalisations avec les études de la rue St Sébastien.

100% citoyen

Par ailleurs, nous mettons également notre énergie à étoffer un des piliers de notre politique municipale autour de la création du lien. En janvier 2018, nous créons donc un nouveau service de proximité, le Comptoir citoyen pour vous écouter, vous orienter et vous accompagner. Ce comptoir n'est pas seulement un lieu d'accueil, c'est aussi un lieu d'échange : mise à disposition d'informations sur les actualités municipales, accompagnement dans les démarches administratives, orientation vers les services institutionnels, ...

Biot et l'avenir

Développement économique, action à la CASA, soutien de la technopole sophopolitaine, sont autant de sujets portés avec vigueur par notre équipe de rassemblement. Lors du Conseil Municipal du 8 décembre 2017, à notre initiative, les élus, unanimes, ont apporté leur soutien plein et entier aux salariés de Galderma qui traversent une épreuve difficile. L'intelligence collective permettra de trouver des solutions à la

hauteur des enjeux, nous n'en doutons pas, nous sommes déterminés à cela. Afin de conforter Biot dans son identité de « Ville et Métiers d'Arts » pour le verre et dans son image de commune créative et dynamique, la municipalité lance, en 2018, un événement d'envergure internationale autour du Verre. La promotion des Métiers d'Art est une thématique centrale de notre projet. C'est pourquoi, nous voulons mettre un coup de projecteur sur le talent de nos artistes et artisans locaux et sur la richesse de leurs savoir-faire. Enfin, nous continuerons, dans le transfert de la compétence « gestion des inondations » à la CASA, de suivre avec la plus grande attention les dossiers en cours sur la construction des ouvrages de protection de la population : Bassin des Horts, Vallon des Clausonnes...

Que 2018 nous permette collectivement et individuellement d'œuvrer pour la sérénité, l'écoute des autres et un monde meilleur. L'équipe municipale s'y emploie au quotidien, en conjuguant bonne gestion et responsabilité.

L'équipe « Biot réunie avec Guilaine DEBRAS »



TRIBUNE DE LA MINORITÉ

" Quoi de neuf à Biot ! "

Certains administrés aiment que rien ne change. A Biot, ils sont servis. L'immobilisme n'est pourtant pas un gage de préservation de la qualité de vie. Un élu doit en effet avoir une vision structurante pour préparer les générations futures. Biot souffre du manque de projets concrétisés, alors que l'on continue à ponctionner les habitants. Si madame Debras avait annoncé qu'il n'y aurait pas de pression fiscale, on se dit que décidément, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Ainsi, la part communale de la taxe d'habitation augmente de 20% pour les logements

non affectés à l'habitat principal.

Par ailleurs, la municipalité n'hésite pas à faire financer par la CASA le rachat d'une maison en zone inondable, non éligible aux fonds Barnier, pour 800.000 euros dans un secteur inconstructible. Beaucoup de sinistrés aimeraient bénéficier d'un tel régime de faveur !

Il n'y a toujours pas de projet pour l'ancienne poste de la rue Saint Sébastien rachetée par la mairie voilà deux ans. Rien ne bouge pour la réouverture du four communal. Rien ne change non plus du côté de l'école Paul Langevin. L'annonce d'une classe en moins risque fort d'aiguiser

les appétits de madame Debras en quête de revanche face à la dernière mobilisation des parents d'élèves.

L'année se termine durement pour les salariés de l'entreprise Galderma avec la fermeture du site de Biot. Nous sommes à leur côté comme nous sommes du vôtre, pour toujours dire la vérité et défendre vos intérêts.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une excellente année 2018, pleine d'amour et de sérénité.

Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot". www.jeanpierredermit.fr

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE

FONDS BARNIER : LA MUNICIPALITÉ ACHÈTE LES 9 PREMIÈRES PROPRIÉTÉS



Si les inondations du 3 octobre 2015 ont provoqué des dégâts sur les infrastructures publiques, elles ont surtout touché les personnes, les biens et les activités privés. De très nombreuses habitations ont ainsi révélé leur forte vulnérabilité face aux risques. Dans ce contexte, la Ville de Biot s'est mobilisée depuis près de deux ans, pour accompagner et soutenir les citoyens sinistrés dans la constitution de leur dossier de demande d'acquisition amiable de leurs biens via le dispositif Fonds Barnier*.

Le 27 septembre dernier, la Municipalité a reçu un arrêté de délégation de crédits pour dix propriétés signé du préfet des Alpes-Maritimes. « *Faisant suite à ce premier dispositif financier, nous avons tenu à accélérer la procédure en réunissant un Conseil Municipal extraordinaire le 26 octobre 2017 pour voter l'achat d'une dizaine d'habitations sinistrées* » déclare Guilaine Debras, Maire de Biot.

Au total, les crédits sont de 4 millions d'euros comprenant la valeur des biens

achetés et les frais de notaire. Dans cette première enveloppe financière, les biens choisis par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (l'État, étant seul décisionnaire dans l'attribution des fonds) sont situés dans l'ensemble des

quartiers sinistrés : chemin des Clauzonnes, Hameau de la Brague et route de la Mer. « *Les services de l'État s'étant engagés à verser une seconde enveloppe, nous restons vigilants pour que la procédure se poursuive dans les mois à venir* », précise Gisèle Giunipero, Adjointe déléguée à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement.

Le 20 décembre 2017, Madame le Maire a signé officiellement les actes d'achat de 9 propriétés en présence des propriétaires concernés.

* Le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) ou Fonds Barnier. Dispositif créé par la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et qui a pour objet de financer des actions de prévention permettant d'assurer la sécurité des personnes et de réduire les dommages aux biens exposés.

EN CHIFFRES

- Dès le 25 janvier 2016, un courrier de la Ville de Biot a été adressé aux sinistrés, les informant de l'existence du dispositif d'acquisition amiable des biens sinistrés dans le cadre du Fonds Barnier et invitant les personnes intéressées à se faire connaître.
- 61 demandes étudiées parmi lesquelles 26 dossiers ont été considérés comme éligibles par la DDTM.
- Parmi ces 26 dossiers, 17 propriétaires ont donné suite, 1 a renoncé à la procédure, 6 n'ont pas complété à ce jour leurs dossiers et 2 dossiers ont été bloqués à la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) pour factures fournies non recevables.
- Enfin, après de nombreuses et régulières relances de la commune, le 21 septembre 2017, la sous-préfecture annonce une 1ère dotation relative au financement d'acquisitions : 10 biens ont été retenus à Biot.
- La commune reçoit un arrêté de délégation de crédits signé par Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes le 27 septembre 2017.
- Le 20 décembre 2017, signature pour l'acquisition de 9 biens sinistrés par les inondations.



RESTAURATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

UN DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE PRÉVENTIF AVANT LES TRAVAUX - FIN JANVIER 2018.

Le projet de restauration de la place de l'église débute le 8 janvier 2018. Cette place, qui forme le parvis de l'église Sainte-Marie-Madeleine, représente un pan important du patrimoine culturel et historique de la commune. Elle est constituée d'un revêtement de calades dit « en langue de chat » (galets plats sur chant), dont les motifs rappellent l'histoire du village. On distingue ainsi deux croix de Malte, une fleur de lys ainsi qu'une date « 1685 » qui marque probablement la date de réalisation du revêtement en tapis de galets. Un diagnostic archéologique préventif a ainsi été prescrit par l'État afin de vérifier si le terrain recèle des traces d'anciennes occupations humaines. L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) sera chargé

de réaliser les sondages avant le début du chantier, à compter de la fin du mois de janvier 2018, une fois la dépose de la calade achevée.

« *Il est plus que nécessaire de sauvegarder cet héritage et ce diagnostic est une mise en lumière de l'Histoire du quartier : sur la base de ses conclusions, soit nous serons autorisés à entreprendre immédiatement les travaux, soit une fouille préalable sera prescrite* » déclare Guilaine Debras, Maire de Biot.

Le revêtement de la place aujourd'hui particulièrement dégradé va être ensuite complètement restauré. Enfouissement des réseaux électrique et téléphonique puis leur effacement en façade des immeubles sont prévus afin de garantir une cohérence esthétique d'ensemble. L'éta-

chéité et le drainage du pied de la façade ouest de l'église seront réalisés. Le relevé photogrammétrique très précis de la place achevé à ce jour, permettra par ailleurs le repositionnement des motifs du revêtement à l'identique à l'issue du chantier. « *En accord avec les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France, l'usage de galets façonnés sera privilégié* », précise Guy Anastile, adjoint délégué au Cadre de Vie, aux Travaux et à la Mémoire nationale. Le projet a été estimé à 1 046 862 euros TTC subventionné à hauteur de 75% par le conseil Régional PACA, le conseil Départemental, la CASA, le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce et la Fondation du Patrimoine.

Qu'est-ce que l'archéologie préventive ?

L'archéologie préventive est un mode de recherche archéologique mis en œuvre lorsque des travaux d'aménagement menacent de détruire d'éventuels vestiges. Lorsqu'un terrain à fort potentiel archéologique fait l'objet d'un projet d'aménagement, l'État prescrit un diagnostic archéologique. Si le diagnostic révèle des vestiges archéologiques significatifs, une fouille est ensuite prescrite. À l'issue du diagnostic ou à l'issue de la fouille, sauf classement des vestiges au titre des monuments historiques, la contrainte archéologique est levée et les travaux peuvent être lancés.

Qu'est-ce qu'un diagnostic ?

Ce sont des études, des sondages réalisés à la pelle mécanique. 5 à 10 % de la surface de terrain soumise à aménagement est testée de manière à caractériser les vestiges archéologiques : étendue, profondeur, nature, date, état de conservation... Le diagnostic doit permettre d'apprécier la qualité scientifique et patrimoniale des vestiges, la nécessité d'en prescrire la conservation ou la fouille archéologique.

Qu'est-ce qu'une fouille préventive ?

Ce sont des études, des travaux de terrain et de laboratoire. Elle peut être manuelle (pelle, pioche, truelle) ou mécanisée (pelle mécanique). La fouille recueille de manière la plus exhaustive possible des données archéologiques et les analyse. La fouille préventive est réalisée à la suite d'un diagnostic.

> Textes de référence : Art. L. 521-1 et suivants du code du patrimoine

Les propriétaires et locataires de logements exposés aux inondations vont-ils payer moins d'impôts locaux à Biot ? C'est en effet la volonté de la Municipalité qui lors du Conseil Municipal du 28 Septembre 2017 a voté l'application d'un coefficient de situation particulière de - 10 (coefficient maximum de baisse prévu par la loi) sur le calcul de la valeur locative cadastrale des biens classés par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) en zone rouge du Porter à Connaissance (PAC). 449 parcelles sont concernées.

Cette révision entrera en vigueur dès 2018, à la fois sur la taxe foncière et la taxe d'habitation des particuliers habitant en zones rouges inondables.

« Consciente des incidences sur la valeur des biens immobiliers de ces zones, et dans l'intérêt collectif de mes concitoyens, je demande à ce que des mesures soient envisagées pour que s'applique le coefficient de situation particulière permettant l'allègement du montant des taxes municipales sur ces zones à risques » déclare Guilaine Debras, Maire de Biot.

« Lorsqu'une habitation est située dans une zone à risque fort et récurrent, comme c'est le cas pour les 449 parcelles de la zone rouge inondation du PAC, la valeur du bien s'en trouve inévitablement dépréciée. Il est juste dans ce cas qu'une personne dont le logement a une moindre valeur, en raison des possibles inondations, paye moins d'impôts », poursuit Véronique Lemarchand, Adjointe déléguée aux Finances.

La Commission Communale des Impôts Directs doit se prononcer à titre consultatif en avril 2018 sur l'application de ce coefficient.

COEFFICIENT DE SITUATION PARTICULIÈRE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

La taxe foncière et la taxe d'habitation dues pour un logement dépendent notamment de sa valeur locative. Elle est calculée par l'administration fiscale, à partir des données déterminées en fonction de la consistance du logement, de ses caractéristiques physiques, de son état et de sa situation. Son environnement est pris en compte par l'application de coefficients de situation générale et de situation particulière, destinés à traduire, pour le premier, la situation générale de la propriété dans la commune, pour le second l'emplacement particulier de l'immeuble. L'appréciation de la situation (avantages et inconvénients) s'effectue à l'aide d'un barème figurant à l'article 324 R de l'annexe III au code général des impôts. Ex : la classification en zone rouge inondable d'une partie du territoire de Biot est ainsi de nature à justifier une diminution du coefficient de situation particulière sur cette zone.



BIEN À BIOT

LA COOPÉRATION AU SERVICE DU SILVER TOURISTE

La Ville de Biot a engagé une réflexion sur le Silver Tourisme afin d'explorer des solutions de développement touristique à destination des personnes dites de la silver économie¹. Cette démarche est soutenue par ImmaTerra (anciennement Club Cap EF²), la Région PACA et l'Ademe, en partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur. Sur la base de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, l'offre touristique BIEN À BIOT recherche des partenaires techniques, commerciaux, financiers et institutionnels mais également des silver bénéficiaires enclins à soutenir cette démarche coopérative inédite !

L'OFFRE « BIEN À BIOT »

Le programme BIEN À BIOT propose une expérience touristique sur mesure adaptée aux seniors, combinant hébergements chez l'habitant répondant à une charte de qualité, et offres de services apportées par les acteurs locaux dans des domaines très variés tels que la santé, la restauration, les mobilités, la culture et les loisirs...

« Tout est parti des inondations catastrophiques d'octobre 2015 qui ont détruit définitivement un gros potentiel d'hébergements de loisir (campings de la plaine de la Brague). Face au potentiel du silver tourisme, notre réflexion s'est d'abord articulée autour de deux axes : l'hébergement et la mobilité », explique Patrick Chagneau, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué au Développement Économique et à l'Économie

Sociale et Solidaire. « Il nous fallait imaginer une solution d'hébergement nouvelle utilisant les espaces vacants du parc existant. Par ailleurs Biot est construite autour d'une route départementale d'où partent d'anciens chemins d'exploitation devenus chemins d'habitation. Un transport collectif est difficile à mettre en place, il nous faut aussi imaginer des solutions de déplacement adaptées ».

UNE APPROCHE ALTERNATIVE ET UN MODÈLE COOPÉRATIF DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Encore naissante, l'offre est portée par une structure associative de préfiguration appelée à devenir coopérative (SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Si ImmaTerra apporte sa méthodologie tout en tenant compte des impératifs qui s'imposent à une collectivité locale, la ville de Biot s'implique vivement dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif à travers ses élus et ses services municipaux dont le Comptoir des Initiatives et l'Office de Tourisme, espérant qu'il sera efficient à court terme. Cette notion de coopération est fondamentale puisqu'elle doit permettre d'apporter des solutions à des besoins peu ou mal satisfaits. L'ensemble des acteurs proposant des services sont adhérents de la structure coopérative ainsi que les silver bénéficiaires de l'offre.

« Il nous importe de créer de la qualité dans les relations entre le territoire et les touristes. En l'occurrence, la notion de coopération est à nos yeux, fondamentale. Elle doit permettre d'apporter des solutions à des besoins peu ou mal satisfaits. Par exemple, nous avons créé une boutique coopérative pour aider nos artisans d'art à mieux commercialiser leurs produits. Nous devons apprendre collectivement à travailler les uns avec les autres, chacun ayant sa logique, ses impératifs et son rythme propre. Notre ambition est d'être précurseur voir visionnaire pour bâtir dès aujourd'hui le monde économique de demain. Un beau défi en perspective ! » conclut Patrick Chagneau, 1^{er} Adjoint.

¹ La Silver Économie : appelée aussi Marché des Seniors, cette filière industrielle lancée en France en 2013 concerne l'ensemble des produits et services destinés aux personnes de plus de 60 ans.
² Club Cap EF. Club a pour objectif de promouvoir et développer l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération sur le territoire des Alpes Maritimes et du Var.

L'offre BIEN À BIOT intègre :

- l'hébergement chez l'habitant
- des services tels que : le transport, la santé, la culture, le logement, les loisirs, etc...

Soutenez cette démarche coopérative inédite à Biot. : www.biot.fr/contactez-nous



Les 14 et 15 novembre 2017, la ville de Biot, en partenariat avec le CCI Nice Côte d'Azur, était présente sur le Salon Professionnel des services et technologies pour les seniors à Paris, Porte de Versailles, au cœur du village Silver Côte d'Azur. L'occasion de gagner en visibilité auprès des professionnels du secteur et clients enclins à tester l'offre Bien à Biot : plus de 100 visites sur le stand et 20 contacts pris en deux jours !

BIOT, C'EST AUSSI SOPHIA ANTIPOLIS 1^{ÈRE} TECHNOPOLE EUROPÉENNE

Biot s'est épanouie au fil des années et est très vite devenue une ville où vivent chaque jour près de 10 000 habitants, 12 000 salariés et 3000 étudiants du campus Sophia Tech. Avec son caractère innovant et sa réputation internationale, la technopole Sophia Antipolis participe activement à son essor. Il n'en demeure pas moins que les problématiques de délocalisation, de renforcement des réseaux économiques de proximité et de recherche d'opportunités de développement restent de mise. La fragilité du tissu économique de la haute technologie est en effet étroitement dépendant des décisions stratégiques de grands groupes aux sièges très éloignés. Comme nous le rappelle trop souvent l'actualité, avec la décision de Nestlé Skin Health de fermer le site de Galderma et encore plus récemment le plan de réorganisation massif de la multinationale américaine Dow Chemical ; l'économie bouge et elle bouge vite. Le développement de l'intelligence des systèmes, la numérisation de l'économie, de la société, des territoires et des comportements, les nouvelles formes juridiques d'entreprises, la pénurie d'emploi, bouleversent l'économie

et par conséquent les territoires eux-mêmes. À l'heure où les communes concentrent leurs efforts sur les grands enjeux du XXI^{ème} siècle : la mobilité, le développement durable, l'urbanisme, l'emploi, la mixité, elles se doivent aussi d'apporter un éclairage et une contribution concrète à la réflexion de la « ville de demain » en matière de développement économique. Mais, quelle est réellement la capacité du territoire à attirer les entreprises ? « *Le enjeu pour nous aujourd'hui, est d'attirer sur le territoire, les nouveaux acteurs de l'innovation, ceux qui créent, qui cherchent, qui trouvent, qui remettent en cause l'ordre établi. La technopole réunit toutes les conditions nécessaires à l'émergence et au développement de nombreuses start-up locales et internationales. Nous devons travailler sur notre attractivité et favoriser les initiatives en matière de recherche dans les secteurs extrêmement innovants* » déclare Guilaine Debras, Maire de Biot. « *Le campus Sophia Tech sur Biot est déjà un pari réussi pour attirer cette nouvelle classe créative* ». Tour d'horizon sur la technopole et cette extraordinaire richesse humaine capable d'impulser une nouvelle dynamique économique.

DOSSIER

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À BIOT, LE BUSSINESS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Étroitement associée à l'image de Biot, la technopole de Sophia Antipolis compte nombre de filières d'excellence et attire des leaders industriels, ingénieurs et chercheurs du monde entier. Sophia Antipolis, c'est aussi des zones résidentielles, commerciales, des équipements publics et de service pour un bassin de population de quelques 9 000 habitants répartis sur les communes d'Antibes, Biot, Vallauris, Valbonne et Mougins. Notre dossier spécial.

• Le parc de Sophia Antipolis

1^{ère} technopole européenne, Sophia Antipolis, initiée en 1969 par le Sénateur Pierre Laffitte, est née autour d'une idée forte : la « fertilisation croisée » entre chercheurs, enseignants et industriels. Faisant suite à une enquête conduite en 2016 par l'Observatoire SIRIUS-CCI Nice Côte d'Azur, la technopole se révèle être une référence mondiale en matière d'innovation.

EN CHIFFRES

- La technopole Sophia Antipolis :
 - **36 300** emplois
 - >>> **8,5%** des emplois dans les Alpes-Maritimes
 - **5,6 €** milliards CA HT
 - >>> **8,5%** du CA du secteur privé dans les Alpes-Maritimes
 - Sur 2400 hectares
 - 2230 entreprises
 - 1350 entités (PME, start-ups, centres recherches publics privés)
 - 170 entreprises à capitaux étrangers
 - 36 300 emplois
 - 800 emplois créés /an
 - Le secteur des technologies de l'information représente **20%** des entreprises et **42%** des emplois
 - 63 nationalités
 - 4500 chercheurs
 - 5500 étudiants
- Biot - Sophia Antipolis (Chiffres 2016 CCI NCA) :
 - **9530** emplois
 - **522** entreprises

DOSSIER

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



• Les domaines d'excellence de Sophia Antipolis

Chaque année, 800 nouveaux emplois sont créés en moyenne sur la technopole, qui est ainsi devenue la destination de référence pour localiser une activité à fort contenu technologique. Dans chaque secteur, PME et startups côtoient les leaders mondiaux. À Biot : Amadeus, Toyota Europe Design Development ED²... ; mais il y a aussi sur la technopole : Cisco Systems, Dassault Systems, Orange, Hewlett Packard, Intel, Symantec, Air France, American Express, Samsung, Huawei... En 2016, la technopole continue d'attirer des nouvelles entreprises (centres R&D notamment). Parmi les derniers installés : Amarisoft, Conduent, Lavoix, Oberthur, Xerox, Renault en septembre 2017 et l'Advanced Design Center du groupe Mercedes Benz en 2018.

• Un écosystème à Sophia Antipolis dédié à l'innovation

La présence de nombreux instituts de formation et centres d'enseignement supérieur renforce les échanges et les synergies entre entités de recherche universitaires et entreprises au travers de partenariats technologiques. Cette nouvelle « classe créative » est réellement un facteur de croissance très important pour le territoire. « *L'Université Côte d'Azur est désormais labellisée IDEX (Initiative d'Excellence) depuis 2016 (la France compte 9 IDEX au total parmi ses Universités), avec une réelle politique d'innovation, d'entrepreneuriat, de la transdisciplinarité, d'excellence scientifique, et une vocation mondiale, sous forme de graduate schools à la française* » précise Alexandre Follot, Directeur Général Adjoint du service Aménagement et Développement Économique de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis. « *L'Université Côte d'Azur est aussi aujourd'hui l'opérateur unique du process finlandais DEMOLA d'Open Innovation, associant des étudiants multidisciplinaires, des entreprises ou collectivités et les facilitateurs d'UCA. L'équipe DEMOLA a pris ses quartiers au cœur du Campus SophiaTech et a lancé sa première session en Octobre 2017, avec la gestion de plusieurs projets (design case) soumis par les entreprises GSF, par le CROUS et la CASA. L'évènement final de la première saison s'est tenu le 13 Décembre dernier au Learning Center avec jury international. DEMOLA s'inscrit dans un projet plus large d'UCA (INVENT@UCA) sur la pédagogie innovante, l'innovation ouverte, l'internationalisation des cursus* » conclut-il.



DOSSIER

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



• Cet écosystème rassemble :

> **Des instituts de normalisation internationale :** W3C, ETSI

> **Les pôles de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées (SCS), Pégase...**

> **De grandes écoles :** Institut Eurecom, Polytech sur le territoire de Biot, SKEMA...

> **Des instituts de recherche :** INRIA, CNRS, ou à Biot l'INRA etc.. L'IRT (Institut de Recherche et Technologie) Saint Exupéry, pionnier de la recherche technologique multipartenaire aérospatiale, spatiale et systèmes embarqués, à titre d'exemple, a implanté tout dernièrement, une antenne à Sophia Antipolis, auprès de l'INRIA sur le Campus SophiaTech.

Il est notamment organisé autour de deux « poumons » :

> **Le SophiaTech - à Biot** est le campus dédié aux TIC inauguré en 2012. Outre un puissant pôle académique (UNS/Polytech Nice Sophia, Eurecom/Telecom ParisTech, INRIA, CNRS, INRA), dimensionné pour 3 000 étudiants et 800 enseignants chercheurs, il accueille la SATT Sud Est, le siège

du KIC ICT Labs, la plateforme collaborative du CIM PACA, et le FabLab «SoLab» dédié à l'internet des objets. « *L'Étudiant a dévoilé son palmarès 2018 des écoles d'ingénieurs offrant un cursus post-bac en cinq ans et Polytech Nice Sophia se classe onzième sur 75. Sur les 14 écoles Polytech, elle se classe dans le même temps, 8^{ème} et 5^{ème} pour son excellence académique et son ouverture internationale* » se félicite Guilaine Debras, Maire de Biot.

> **Le Business Pôle à Valbonne Sophia Antipolis** accueille les pôles de compétitivité SCS et Pégase, l'association Telecom Valley, les incubateurs Telecom Paris Tech et Incubateur PACA-Est, l'Agence Régionale d'Innovation et d'Internationalisation (ARII), une pépinière d'entreprises hébergeant une vingtaine de start-up, un espace de co-working, la plateforme 4G Com4Innov, et les bureaux de la CCI. Il a été labellisé « Business Innovation Center » par le réseau European Business Network en 2014.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UNE VISION D'ENSEMBLE POUR UNE ACTION CIBLÉE

• Fédérer collectivement les acteurs économiques

Pour diversifier et enrichir ce potentiel économique certain, il faut créer directement en termes d'emplois ou indirectement en termes de consommation : une vraie richesse économique dans un contexte parfois difficile. « *Afin de favoriser la création d'entreprises, nous devons collectivement fédérer tous les acteurs économiques du territoire au profit des porteurs de création d'entreprises* » poursuit Guilaine Debras, Maire de Biot. C'est dans cet esprit que les intercommunalités sont amenées à avoir une vision globale pour accueillir, accompagner, soutenir et valoriser le monde économique et ses acteurs. La zone des Prés, déclarée d'intérêt communautaire, en est le parfait exemple.

• La zone des Prés, futur aménagement communautaire aux nombreux atouts

La ville de Biot souhaite plus que tout offrir un territoire d'ancrage durable pour ses entreprises ainsi qu'une offre foncière diversifiée. À force de détermination et de conviction, le travail accompli a porté ses fruits et a permis l'approbation d'une déclaration d'intérêt communautaire pour la zone des prés. C'est un secteur qui présente de nombreux atouts pour attirer de nouvelles entreprises génératrices d'emplois : il est situé à proximité de l'autoroute A8, bonne accessibilité depuis les routes départementales, foncier important et grande capacité de mutation. Implantée en grande partie sur Biot mais également sur la commune d'Antibes, cette zone comblera le manque d'espace à vocation économique. Le projet est aujourd'hui suivi par un bureau d'études de la CASA pour déterminer la future identité de cette zone.

DOSSIER

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



• 42 000m² d'espace de bureaux sur la partie sophilopolitaine biotoise

En prenant le parti de ne pas sacrifier l'investissement de long terme aux exigences de court terme, Biot souhaite attirer de nouvelles entreprises. « *Notre objectif est de favoriser leur développement dans des locaux plus spacieux et fonctionnels et encourager les synergies et le dynamisme des réseaux professionnels pour un essor du territoire durable. 42 000m² d'espace de bureaux sont ainsi en projet en 2018 à Saint Philippe avenue de Roumanille ou sur le site des Templiers* » souligne Guilaine Debras, Maire de Biot.

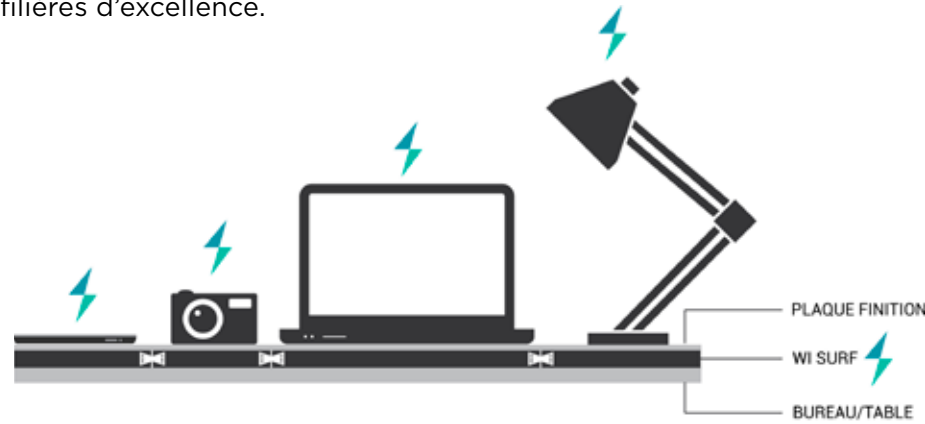
FOCUS : GALDERMA

L'entreprise pharmaceutique spécialisée dans la recherche et le développement des crèmes topiques (voie cutanée) a validé un plan de départs volontaires ainsi que la future fermeture de son site à Sophia Antipolis sur le territoire de Biot. **Guilaine Debras, Maire de Biot refuse de se résigner et interpelle le gouvernement sur le sujet à l'occasion du 100^{ème} congrès des Maires de France.** « *Au regard des liens forts qui unissent l'université de Biot/ Sophia, j'ai eu l'occasion de discuter à plusieurs reprises avec Frédérique Vidal, ancienne présidente de l'université Nice Sophia Antipolis, désormais ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le dossier est remonté à Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie qui en est en charge et avec qui j'ai eu la possibilité de poursuivre les discussions à Paris. Je sens de l'écoute de la part des dirigeants du pays et cette invitation à l'Élysée en est le symbole* » explique Guilaine Debras, Maire de Biot. « *Même si le développement économique est une compétence communautaire, pour moi être Maire, c'est se préoccuper de l'ensemble de son territoire et de ses acteurs pour mener ensemble des actions cohérentes. Je suis aux côtés des salariés et ne peux me résoudre à la résignation. Notre territoire doit rester une terre d'innovation et de savoir-faire. Et quand Nathalie Strauss, représentante syndicale CFDT de Galderma, dit qu'avec la fermeture du site, on va tuer l'innovation, je suis d'accord avec elle ! Même si l'ensemble des acteurs du territoire sont mobilisés, Sophia ne s'en sortira pas seule, la solution viendra de l'extérieur... 400 emplois sont menacés sur le site sophilopolitain, et il faut penser aussi à l'avenir du site qui est l'un des plus emblématiques de la technopole. Il doit continuer à vivre ne serait-ce que par l'installation de startups du domaine de la bioénergie et en ce sens je fais appel à la synergie des entreprises de Sophia qui n'est pas un mythe !* »

DOSSIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À BIOT, UNE NOUVELLE CLASSE CRÉATIVE !

Le parc d'activité de Sophia Antipolis, cœur des nouvelles technologies ouvert sur le monde et l'avenir, réunit toutes les conditions nécessaires à l'émergence et au développement de start-up locales et internationales. La parole a été ainsi donnée à deux acteurs du territoire qui incarnent le dynamisme et l'essor de ces filières d'excellence.



• **RIFT** : une Start-up primée pour sa Wi Surf !

Rift est une entreprise dédiée à l'innovation technologique. La jeune et dynamique startup est installée à Sophia Antipolis sur le territoire de Biot, où elle pense, conçoit, développe et fabrique des produits qui transforment le quotidien. Elle a notamment été primée pour sa station d'alimentation et de recharge à induction Wi Surf !

La WI SURF, UN CONCEPT INÉDIT

Unique au monde, Wi Surf (Wireless Surface) est une station d'alimentation et de chargement à induction sans fil, universelle, modulable et entièrement personnalisable. Telles les pièces d'un puzzle, les plaques Wi Surf s'assemblent aisément entre elles pour recouvrir harmonieusement n'importe quel mobilier. Celui-ci se voit ainsi transformé en une grande surface de charge et d'alimentation permanente pouvant accueillir plusieurs

appareils électriques basse tension simultanément. « Grâce à Wi Surf, on se libère de la contrainte du chargement et on dit adieu à 90 % des câbles qui s'accumulent dans nos lieux de vie », explique Lucas Goreta, PDG de Riff.

À l'occasion de sa participation au CES Unveiled Paris, étape européenne incontournable de l'innovation, Riff a été très remarquée avec sa station d'alimentation et de recharge à induction Wi Surf. Et pour cause, la start-up française de Sophia Antipolis / Biot, a l'immense honneur d'être lauréate dans deux catégories aux prestigieux CES Innovation Awards 2018*! Wi Surf se voit distinguée dans les catégories « Smart Home » et « Smart Energy ». La Wi Surf fait maintenant partie de l'élite des innovations qui seront présentées au CES de Las Vegas le 9 janvier 2018 dans un showcase dédié.

*Les CES (Consumer electronics show) Innovation Awards récompensent tous les ans à Las Vegas, les produits technologiques grand public les plus innovants du marché mondial.



• SoFAB by Telecom Valley

DIY : « Do It Yourself » - *Fabriquer soi-même des objets avec la fabrication numérique*

En France, le « fait-main » a le vent en poupe. Ainsi, plus de 3 français sur 4 pratiquent une activité « Do It Yourself » (DIY) : cuisine, jardinage, décoration, bricolage, pour disent-ils, « se détendre et se faire plaisir ». La majorité des DIYERS pratiquent leur activité à la maison, tandis que d'autres participent à des ateliers encadrés par des animateurs. Mais il existe aussi une autre possibilité : le prototypage rapide grâce à la fabrication numérique dans un FabLab. Ca tombe bien, il y en a un à Biot !

Situé dans les locaux de l'école Polytech Nice Sophia, dans la partie Biotoise de Sophia Antipolis, SoFAB by Telecom Valley est un FabLab géré et animé par l'association Telecom Valley.

Qu'est-ce qu'un FabLab au juste ?

C'est un atelier composé de machines-outils pilotées par ordinateur pouvant fabriquer ou modifier rapidement et à la demande des biens de nature variée (livres, objets décoratifs, outils, etc.). SoFAB possède plusieurs machines telles qu'une graveuse-découpeuse laser capable de découper, graver et marquer

DOSSIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



le bois, le plexiglas et le cuir, ou encore des imprimantes 3D permettant de produire des pièces uniques, dures ou souples, à partir de filaments 3D.

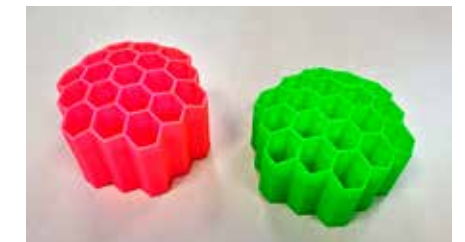
Toute personne ayant une idée d'objet à créer peut venir à SoFAB pour le réaliser. Elle sera accompagnée sur les aspects techniques par le FabManager de l'atelier, et peut aussi se faire aider grâce au partage de compétences d'autres membres de la communauté du FabLab.

Alors, concrètement, comment s'y prend-t-on ? Le FabLab est ouvert au public. L'abonnement sur la base de 30 écrous* par an (15 écrous pour les demandeurs d'emplois ou les étudiants) et de suppléments en fonction de votre utilisation des machines (détails des tarifs sur www.sofab.tv), vous donne accès aux ressources (machines, consommables et aide de l'équipe ou de la communauté). L'esprit collaboratif du FabLab oblige, vous devrez contribuer à la communauté en partageant vos fichiers source et votre documentation qui pourra par la suite servir à un autre utilisateur. Si vous ne connaissez pas les logiciels de modélisation et de conception utilisés en amont de la fabrication numérique, vous pouvez bénéficier d'une petite formation

dispensée par le FabManager.

Retrouvez toutes les informations sur le FabLab, les machines et les tarifs sur www.sofab.tv.

*L'écrou est la monnaie virtuelle du FabLab : 1 écrou = 1 euro.



Parmi les 320 « makers » de la communauté FabLab cette année, de belles réalisations : un arbre à bijoux en bois façonné à la découpeuse laser puis assemblé comme un puzzle 3D, un porte stylos en forme d'essaim d'abeilles fabriqué à l'imprimante 3D, une impression 3D de La Colmiane selon les données topographique du département, réparation d'un véhicule marin de l'Observatoire océanologique de Villefranche-sur-Mer, servant à l'étude des méduses, maquette pédagogique d'un lecteur RFID sur carte Arduino...

VOS QUARTIERS



QUARTIER DES SOULIÈRES : SE PROJETER D'ICI À 2030

CONCERTATION EN 2018 POUR S'IMPLIQUER DANS LA DÉFINITION DU FUTUR QUARTIER

Un constat : un quartier en évolution.

Le Quartier des Soulières, jadis occupé par des exploitations agricoles, a subi au fil des années un développement de constructions qui a généré une utilisation importante de l'espace sans pour autant apporter une réponse à la problématique du logement sur notre territoire. Il présente néanmoins un certain potentiel de construction que la loi ALUR de 2014 a encore amplifié.

Consciente des atouts et faiblesses de ce quartier, la Ville de Biot a pris, lors de la modification n°4 du PLU approuvée en décembre 2014, des dispositions pour atténuer les effets de cette loi ALUR en augmentant le pourcentage d'espaces verts et en diminuant le coefficient d'emprise au sol. Elle a également inscrit une servitude de périmètre d'études permettant ainsi de prendre le temps de lancer une réflexion d'aménagement sur le périmètre à l'entrée des Soulières.

Aujourd'hui, ce quartier est occupé par environ 250 logements, principalement des villas individuelles, représentant approximativement 550 habitants. Une seule

voirie dessert l'ensemble de ces habitations, sa largeur et sa configuration ne permettent pas au transport scolaire de pouvoir l'emprunter. La Ville est d'ailleurs récemment intervenue pour sécuriser le cheminement piéton et inviter les véhicules des riverains à réduire leur vitesse. Aucun espace collectif de loisirs n'y est implanté. « Les potentialités du Quartier des Soulières sont nombreuses et essentielles au maintien de la dynamique de notre territoire. À l'exception de quelques lotissements, le tissu urbain du quartier a peu de cohérence. Une réflexion urbanistique et paysagère est donc nécessaire avec un projet global d'aménagement », déclare Guilaine Debras, Maire de Biot.

SON DEVENIR

L'objectif de la commune pour le devenir de ce quartier est de concilier le développement urbain avec l'amélioration de la desserte de ce quartier, la diversification de l'offre de logements, la réalisation d'équipements publics de quartier en l'appuyant sur les potentialités paysagères et le patrimoine

naturel, culturel et environnemental.

« L'enjeu est de penser le futur avec une urbanisation maîtrisée, un développement durable, une évolution démographique à l'échelle du quartier, une protection des paysages et de l'environnement existant » poursuit Gisèle Giunipero, adjointe à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement.

Une phase de concertation à l'horizon 2018

Très attachée à la concertation et à l'échange, la Municipalité de Biot développe au quotidien les relations de proximité avec sa population : des ateliers de concertation seront dans cet esprit organisés dès janvier 2018 afin d'associer les citoyens biotois à la définition du futur Quartier des Soulières.

« L'objectif de ces temps d'échanges est d'enrichir la réflexion sur le devenir des Soulières avec les habitants du quartier. Dans le cadre d'une réflexion globale et cohérente, notre volonté est de définir un futur qui ait du sens pour les habitants présents et ceux qui viendront dans une vision de l'intérêt général » affirme Guilaine Debras, Maire de Biot.

VISITES DE QUARTIERS - CITOYENS RELAIS

LA PROXIMITÉ, LE MEILLEUR OUTIL POUR SE COMPRENDRE

« Nous nous sommes dotés de plusieurs dispositifs de concertation en vue de favoriser un plus large exercice de la démocratie locale. Ce n'est pas une obligation légale mais véritablement une volonté de faire de la politique autrement dans un esprit d'ouverture. L'avenir de la commune doit se construire avec les biotois ! », Guilaine Debras, Maire de Biot.

Parce que la proximité reste le meilleur outil pour comprendre comment l'action municipale s'inscrit dans votre quotidien, en complément de ses permanences sans rendez-vous, Guilaine Debras, Maire de Biot a poursuivi en fin d'année 2017, ses rencontres de citoyens lors de visites de quartiers. Accompagnée de plusieurs élus, Guilaine Debras, Maire de Biot est allée à la rencontre des citoyens lors de 4 visites de quartier. Une centaine de personnes étaient aux rendez-vous sur les quartiers de Durbec, la Romaine, la Noria, et Saint Julien.

Ces moments forts d'échanges pour dialoguer, écouter les préoccupations, mieux expliquer les projets en cours, sont toujours riches d'enseignements et permettent de mieux vivre ensemble. Collecte des déchets, travaux d'entretien, sécurité, circulation, signalisation et autres revêtements abîmés de la voirie, entretien

des vallons, futur aménagement communautaire de la zone des près, projet immobilier « les Oliviers » de la société COGEDIM (73 logements situé entre Durbec et la route de Valbonne), sécurisation de l'entrée du chemin de Saint Julien... sont autant de sujets évoqués et ainsi passés au crible pour améliorer le cadre de vie de la cité.

Venez rencontrer le maire et vos élus dans votre quartier et échangez avec eux sur ce qui vous préoccupe ou vous enthousiasme ! Ces rencontres sont ouvertes à tous les citoyens qui le souhaitent. Pour participer, il suffit de se joindre au lieu de rendez-vous.

ÊTRE CITOYEN RELAIS : UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET SOLIDAIRE

« Notre volonté est d'encourager plus que tout les implications citoyennes. Être citoyen relai est un formidable engagement bénévole et solidaire. Cette démarche s'adresse à tous et a pour pivot l'intérêt général. La parole y est libre et toujours respectueuse » se félicite Guilaine Debras, Maire de Biot.

L'ambition est de remettre en perspective l'importance de la démarche collective. Afin d'apporter un maximum d'informations aux citoyens relais, de réguliers

temps d'échanges sont dans le même temps planifiés tout au long de l'année : autant d'occasions de mobiliser les énergies, tisser du lien, identifier les divers problèmes soulevés dans tous les domaines de la vie quotidienne et évoquer de manière pédagogique et conviviale, les futurs enjeux municipaux.

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX CITOYENS RELAIS ÉLUS AU MOIS D'OCTOBRE 2017 !

Quartier n°1 - Village : Sophie Champoussin, Marie-Lou Essayie, Jacques Fabre, Céline Phillips

Quartier n°2 - Val de Pome : François-Xavier Boucand, **La Romaine :** Alain Bourgon, Jean-Luc Couffort, **Cabots :** Olivier Fore, Jean-Louis Sauvage ; Saint Pierre : Jean-Philippe Ros, Christian Vallon ; **Les Près :** Christian Razeau ;

Quartier n°3 - Les Clausonnes : Annie Benard ; **Saint Philippe :** Mickaël Caen, Joëlle Calderara, Angélique De Conti, Anne-Marie Delay, Brigitte Porcel ; **La Noria :** Renée Daguise, Antonio Perez Gallego ; **Chèvre d'Or :** Nelda Goglio ; **Quartier n°4 - Soulières :** Luc Billot, Michel Inaudi ; Suzanne Shoaraee ; Agnès Tottereau



EXTENSION DU CIMETIÈRE DE LA RINE

1024 EMPLACEMENTS DE PLUS

LIVRAISON : AVRIL 2018



UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ENDEUILLÉES

La réalisation de ce projet d'aménagement doit avant tout répondre à un meilleur accompagnement des familles dans les conditions les plus dignes possibles. L'objectif est que ce lieu respecte la mémoire des Biotois disparus par un caractère paisible et harmonieux où les vivants trouvent une forme de réconfort.

« Depuis notre élection en 2014, nous nous sommes intéressés à ces thématiques autour de la vie des Biotois. Avec la création du service funéraire municipal par exemple, nous avons eu à cœur de mettre en œuvre une offre funéraire complète et publique. C'est l'opportunité pour nous, d'exprimer notre solidarité, notre écoute et d'offrir un accompagnement utile et sincère à des personnes fragilisées par le deuil, de les aider à traverser des moments particulièrement éprouvants. Le chantier du cimetière de la Rine a ainsi été pensé avec la même motivation que celle donnée à l'accompagnement des familles », précise Guilaine Debras, Maire de Biot.

UNE NOUVELLE DIMENSION ARCHITECTURALE ET UNE MEILLEURE CAPACITÉ D'ACCUEIL

L'extension du cimetière de la Rine a été l'occasion de réfléchir à l'aménagement global du site pour qu'il réponde à la mission de service de l'intérêt général. Le travail de réflexion mené en amont avec le cabinet d'architecte paysagiste a ainsi porté sur la dimension architecturale et végétale du cimetière. L'aspect paysager sera placé au cœur de cet aménagement avec la présence de nouvelles végétations : arbres de hautes futaies, cyprès et oliviers. La superficie occupée par les tombes et la capacité d'accueil seront améliorées.

« Augmenter notre lieu d'inhumation était plus que nécessaire sachant qu'en moyenne une centaine de décès surviennent chaque année et que les places en pleine terre manquent sur notre commune, il fallait agir » poursuit Guilaine Debras, Maire de Biot lors de la pose symbolique de la première pierre de l'extension du cimetière de la Rine. Enfin, la rénovation du cimetière existant fera l'objet d'une phase de réhabilitation ultérieure.



Dépôt du discours de Guilaine Debras, Maire de Biot lors de la pose symbolique de la première pierre de l'extension du cimetière de la Rine le 9 novembre 2017.



EN CHIFFRES

Superficie : 5646 m²
1024 places supplémentaires au total
201 cases de columbarium sur **4** placettes
900 tombes en pleine terre
6 caveaux de deux places
Double sens de circulation
Éclairage supplémentaire et cheminement piéton

Coût prévisionnel de l'opération : 1 445 000 euros HT
Durée du chantier : 8 mois de travaux
Début du chantier : Septembre 2017
Date de livraison : Avril 2018

on a testé pour vous !

16 SEANCES GRATUITES, POUR BIEN VIEILLIR EN TOUTE AUTONOMIE !

TESTEUR : Annie Dalmasso

THÈME : « Retour d'expérience sur les premiers ateliers »

Prendre soin de soi, rester actif de corps et d'esprit, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant ses expériences dans la convivialité... Voilà ce que vous trouverez au CCAS de Biot lors des Ateliers du Bien Vieillir. Parmi les thèmes développés : l'alimentation, le sommeil, le bien-être, la mémoire, le cadre de vie et la remise en forme.

Pourquoi avoir choisi de participer à ces ateliers ?

Je suis à la retraite depuis peu et ce que je redoute le plus dans le vieillissement c'est la perte d'autonomie. Lorsque ce programme nous a été présenté au CCAS, je me suis sentie concernée.

J'ai apprécié que le Bien Vieillir soit abordé de façon globale et pluridisciplinaire. De plus, j'ai trouvé ce programme attractif et varié.

Comment se déroule un atelier ?

Chaque thème abordé est animé par un professionnel de santé et réparti sur 2 à 3 séances de 2 heures. L'atelier se compose d'une partie théorique suivie d'une partie pratique. Le vieillissement nous est expliqué ainsi que son retentissement sur notre autonomie. Nous avons débuté le programme par l'atelier de 3 séances « bien dans son assiette ».

Dans la partie théorique, les différentes catégories d'aliments et leur composition nous ont été rappelées mais également les bienfaits d'une alimentation équilibrée et variée pour éviter les carences. Nous avons ensuite appris à savoir déchiffrer les étiquettes nutritionnelles afin de pouvoir choisir un produit en fonction de sa réelle composition.

De manière plus ludique, des ateliers pratiques nous ont été proposés au cours desquels, nous devons identifier les nutriments dans la composition des aliments à l'aide d'images puis établir un menu type équilibré sur une journée. Nous avons aussi participé à un atelier cuisine avec confection de préparations simples et rapides.

Aujourd'hui, nous venons d'aborder l'atelier « tête sur les épaules » : sur la base de techniques ludiques et pratiques pour stimuler notre mémoire, l'objectif est de préserver nos capacités intellectuelles. Nous aurons aussi la chance d'étudier d'autres thématiques à venir dans les domaines très variés : la remise en forme, le sommeil réparateur, le bien être et le cadre de vie.

Le conseilleriez-vous à vos amis ? Si oui, pourquoi ?

Oui, je recommanderais ce programme à mes amis. Nous trouvons la réponse à nos questionnements auprès de personnes compétentes. Ce programme préventif nous permet de comprendre notre rôle actif et essentiel dans la prise en charge de notre santé. Il nous donne les bases de bonnes pratiques à adopter pour bien vieillir en toute autonomie et nous accompagne pour corriger nos mauvaises habitudes afin de garantir une meilleure hygiène de vie.



De jeunes biotois garants de la tradition !

LA COMMUNE LIBRE DE LA CATASTROPHE



La petite fille c'est Florine Pierrini, avec le short blanc c'est Julien Cheval et tout à droite Benjamin Hercouët, à l'aubade en 1996.



Accroupie à gauche Marion Hercouët, à côté d'elle Florine Pierrini, debout à gauche Julien Cheval et à côté Benjamin Hercouët, à l'aubade 2017

Créée en mars 2017, la « Commune Libre de la Catastrophe » est née d'une volonté d'un groupe de jeunes Biotois très attachés aux coutumes d'antan et à la tradition : Benjamin Hercouët (président), Julien Cheval (trésorier et petit fils d'Émile Cheval), et Baptiste Brisset (secrétaire), épaulés par Jean Pierre Vallauri (vice président) se sont ainsi lancés dans l'aventure. L'objectif de l'association est de faire revivre une tradition fortement ancrée localement et perpétuée depuis des lustres : celle de « l'aubade ». « Il était très important pour nous de respecter toutes les traditions provençales et de retrouver dans cet esprit l'aubade chère à notre enfance lors de la Saint Julien ! Tous les ingrédients étaient réunis : la charrette de l'époque, le groupe Lo Cepon, et les Biotois

qui ont répondu présents » se réjouit Benjamin Hercouët, Président. « Aujourd'hui, l'association se consacre exclusivement à l'aubade, mais si à l'avenir un autre projet devait voir le jour, il sera dédié à la Tradition comme par exemple la Saint Eloi qui n'est plus fêtée » poursuit-il. Toute personne attachée aux traditions provençales, à la commune et à son village, souhaitant vivre ou revivre des moments de convivialité lors de fêtes ou de rassemblements traditionnels, est la bienvenue. Pour devenir membre de l'association, s'adresser à Benjamin Hercouët (lorsque vous le croiserez dans le village pour ceux qui le connaissent) ou prendre contact par mail à l'adresse suivante : communelibredelacatastrophe@gmail.com.

MAIS QU'EST-CE QU'UNE « AUBADE » ?

Empruntée de l'ancien provençal, l'aubade trouve son origine au XV^{ème} siècle avec les chansons des troubadours de Provence (albada, dérivé de alba « aube », « aubade »). Moins romanesque, à partir du XVII^{ème} siècle, l'aubade est une fanfare de trompettes et tambours jouée le matin des jours de fête en l'honneur d'un roi, d'un noble ou de personnalités civiles ou militaires. Cette tradition a été reprise et adaptée lors de certaines fêtes votives.

SOCIÉTÉ

100^{ÈME} CONGRÈS DES MAIRES ET PASSAGE PAR L'ELYSÉE POUR GUILAINE DEBRAS

Du 20 au 23 novembre s'est tenu le 100^{ème} congrès des maires. L'occasion pour le Maire de Biot, Guilaine DEBRAS, de partager ses inquiétudes avec les maires de France. « Sans rien céder sur les efforts nécessaires pour limiter les dépenses des collectivités, il faut tout de même que les dirigeants de notre pays comprennent, la situation difficile que nous vivons », déplore Guilaine DEBRAS.

La première magistrate a eu l'occasion de porter quelques sujets essentiels du territoire, notamment le dossier Galderma, en répondant à l'invitation du Président de la République, Emmanuel MACRON et en se rendant au Sénat pour partager avec quelques élus du département des Alpes-Maritimes.



Rencontre avec le Président de la République.



Guilaine Debras assiste à une séance au Sénat



« Fière de répondre à l'invitation du Président de la République @ EmmanuelMacron, et d'avoir l'honneur de franchir les portes de #Elysee. Mais pas seulement... C'est surtout la meilleure occasion pour porter les dossiers essentiels pour notre territoire. #VilledelBiot »

DÉCORATION DES MILITAIRES ENGAGÉS LE 14 JUILLET 2016

Cérémonie de remise de décorations aux militaires engagés le 14 juillet 2016 à Nice, le 25 octobre dernier en présence de : Monsieur Georges-François Leclerc, Préfet des Alpes-Maritimes, Madame le Maire, Guilaine Debras, Monsieur Mesquita, Policier Municipal à Biot et réserviste et Monsieur Philippe Pradal, 1^{er} adjoint au Maire de Nice.



1^{ÈRE} PARTICIPATION DE BIOT AU CHALLENGE MOBILITÉ



Le Challenge Mobilité s'est déroulé le 21 septembre 2017 sur Sophia Antipolis. Il s'agit d'une opération permettant aux entreprises participantes d'agir en faveur de l'environnement et de la sécurité de leurs salariés. Pour cette 2^{ème} édition, plus de 65 entreprises, soit 1453 salariés se sont mobilisés.

Cette année, la Ville de Biot a participé pour la première fois au Challenge Mobilité Sophia Antipolis. Le principe : venir au travail avec un moyen de transport

autre que celui de la voiture individuelle. À pieds, en vélo, en bus ou en covoiturage, toutes les solutions sont bonnes pour éviter la voiture solo et se déplacer dans le respect de l'environnement.

- Bilan : + de 500 km parcourus
- Covoiturage : 407 km
 - Transports en commun : 53 km
 - Vélo : 31 km
 - Marche : 9,30 km
 - Autre : 15 km
- Rendez-vous l'année prochaine !



OPÉRATION OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

4 MOIS D'ENGAGEMENT POUR LES FAMILLES BIOTOISES

Trente-deux familles biotoises se sont engagées dans cette opération lancée par UNIVALOM, aux côtés de la Ville de Biot, au mois de septembre. En 4 mois, les familles ont pu prendre des mesures concrètes pour réduire la quantité de dé-

chets grâce au programme d'accompagnement mis en place : ateliers pratiques, séances d'échanges...

Dans le cadre de cette opération, UNIVALOM, l'association Vie Initiative Environnement et la Ville de Biot se sont

associés avec les commerçants pour offrir l'opportunité aux familles de venir chez eux avec leurs contenants (plats, bocaux, sacs réutilisables...). Faire ses courses sans emballages à Biot, c'est possible !!!



Un chef étoilé partenaire de l'opération

Michaël Fulci des Terraillers, animera un atelier "Zéro déchet zéro gaspi", samedi 27 janvier pour les familles engagées dans cette opération.

Les commerces accueillent avec plaisir les foyers zéro déchet



(1) "Vival"
(2) Primeur Biot 3000

(3) Boucherie du Migranier
(4) Boulangerie "la panetière"

(5) Boulangerie "la mie et moi"
(6) Marché hebdomadaire

Quelques témoignages

« Nous sommes une famille OZD depuis environ un mois ... dans notre foyer, 5 personnes, 3 générations. Réduire ses déchets engendre des choix qui nous semblaient au début assez contraignants comme renoncer à certains achats uniquement à cause de son emballage en faveur d'un autre, prendre du temps pour trier etc. Ceci était surtout le cas pour ma fille, jeune pré-ado de 13 ans et pour ma mère, une dame de 93 ans dont les habitudes sont très ancrées dans son quotidien. Mais au bout de 2 ou 3 semaines, les bons réflexes ont tout doucement commencé à se mettre en place. Notre mission n'est pas encore terminée, mais nous pouvons remarquer d'ores et déjà une réduction du volume des déchets, et surtout de leur nature. De mon côté, je suis assez fière de ne pas compter dans les 92 % de consommateurs en France qui font systématiquement leurs courses auprès des 4 grands groupes multinationales de supermarchés dont je tairai les noms », Annie Benard

« Sensible à l'environnement, nous avons déjà commencé de notre côté à réduire nos déchets et faire un compost. Mais avec l'atelier OZD c'est plein de bonnes pratiques et de petits trucs qui sont mutualisés ! Rien que le fait de devoir noter ses poubelles permet de visualiser la progression et finalement la quantité monumentale de déchets inutiles (suremballage, sacs plastiques...) que l'on génère et qui sont assez simple à réduire. Un autre point que nous n'avions pas envisagé de prime abord est l'impact sur la santé. Chercher à réduire ses déchets veut souvent dire acheter les matières premières, en vrac, plutôt que des produits prêts à l'emploi, et finalement contrôler ce que l'on mange: moins gras, moins sucré, moins salé, sans additif. Les impacts visibles sont entre autres moins de fatigue liée à la digestion ou une perte de poids ! Au final, plein d'impacts positifs à repenser sa consommation ! », Claire Stephan

« Je n'ai pas pu refuser l'occasion qui m'était donnée d'apprendre à consommer de façon éco-responsable et de diminuer la quantité importante d'emballages industriels qui remplissent nos containers. Par manque de connaissances, il m'était difficile de me lancer seule dans ce changement de vie. J'apprécie que dans ce programme chacun progresse à son rythme en fonction de ses objectifs. Nous sommes accompagnés dans notre démarche par des personnes expérimentées et très disponibles. Lors des ateliers pratiques, nous redécouvrons dans une ambiance conviviale, l'utilisation de substances simples, naturelles, exemptes de substances néfastes à notre santé (allergènes, perturbateurs endocriniens...) qui remplacent efficacement des produits onéreux et pas toujours fiables. Nous pouvons échanger nos informations avec les autres participants via les réseaux sociaux. Belle expérience. », Annie Dalmasso

« Grâce à cette opération, on s'est mieux renseignés sur les consignes de tri, et on recycle plus de choses qu'avant. Maintenant qu'on pèse nos poubelles, on sait que le plus gros producteur de déchets chez nous, c'est notre chat ! », Nicolas & Fanny



OPÉRATION BROYAGE UNE SECONDE VIE POUR LES SAPINS DE NOËL

Et si vous aidiez votre sapin à vivre une seconde vie ? N'est-ce pas aussi cela la magie de Noël ?

Ces 2 dernières années, l'opération broyage « Sapins de Noël » mise en place par la Ville et Univalom* a été menée avec succès. En 2017, plus de 130 sapins ont été broyés ! Il était donc naturel de continuer.

Tout le mois de janvier, vous êtes invités à déposer vos sapins de Noël – sans décoration ni neige artificielle – sur le site de broyage du Parking de la Baume (avenue du Jeu de la Baume, en face du skatepark, au pied du village). Le broyat obtenu servira à pailler le sol de sites municipaux.

Rappel : votre sapin doit être apporté soit sur le site de broyage, soit en déchetterie. Tout dépôt sur le domaine public et le trottoir est pénalisable, donc susceptible d'amende.

*Univalom : syndicat mixte de valorisation des déchets ménagers



“ AGIS POUR TES DROITS ”, COLLÈGE L'EGANAUDE

Organisé par l'association des Francas 06, le projet « Agis pour tes Droits » est une opération de promotion, de défense et de mise en œuvre des droits de l'enfant. Depuis la rentrée scolaire 2017, le service Jeunesse intervient 2 fois par semaine au collège de l'Eganaude sur la pause méridienne. En collaboration avec l'équipe éducative du collège, ils ont décidé de mettre en place et de mener à bien ce projet avec les élèves.

Le mot du Principal du Collège de l'Eganaude, Stéphane Eyraud :

"Le service jeunesse de la Ville de Biot a proposé aux élèves du collège, lors d'une réunion, de participer au projet "Agis pour tes droits". Il s'agit de réaliser une production afin de promouvoir ou défendre les droits. Enthousiastes à l'idée de mobiliser les élèves

autour des valeurs des droits, le collège a encouragé ce projet.

Vendredi 13 octobre entre 12h et 14h, M^{me} Sandra Bourlier, Coordinatrice des Francas 06 a pu présenter ce projet auprès de 71 élèves. Malgré un délai très court, les élèves se sont mobilisés lors de l'atelier encadré par Dalila, animatrice pour la Ville de Biot, pendant la pause méridienne les lundis et vendredis et ont réussi à produire une affiche. Les services de la Mairie de Biot ont financé l'impression de cette production en grand format ce qui permettra d'en faire profiter les élèves au sein du collège. Nous espérons qu'elle sera sélectionnée et les remercions pour leur implication !

Sélectionnés pour la finale nationale, ils ont représenté le département entre le 4 et le 7 décembre à l'association départementale des Francas de l'Aisne sur la com-

mune d'Hirson. Les résultats seront donnés début janvier 2018.

Bravo à tous, aux jeunes et au personnel encadrant, pour ce bel engagement !



Affiche réalisée par les jeunes collégiens

DES VACANCES COMME JAMAIS

L'accueil de loisirs adolescents a reçu plus de 60 inscrits par semaine, du jamais vu sur les vacances de la Toussaint ! Les jeunes sont fidèles au centre. Ils ont passé des vacances studieuses durant lesquelles ils ont travaillé sur le vivre ensemble et les grands jeux. Ils ont participé à de nombreuses activités sportives et divertissantes: laser tag, laser quest, canyoning, grimpe libre et accrobranche au Moutain Park Vésuvia, cinéma, bowling, karting, bubble bump avec les jeunes du Fort Carré, soccer parc, tir à l'arc.

Rendez-vous aux prochaines vacances, toujours aussi nombreux, pour de nouvelles aventures !



EXERCICE " PROBLÉMATIQUE ATTAQUE PLANIFIÉE EN ACM* " LES AGENTS MUNICIPAUX FORMÉS

Pour la mise en sécurité des mineurs accueillis sur les structures éducatives de la commune, le service Jeunesse a instauré des temps de formation et d'exercice pour ses agents, dans le but d'adopter les attitudes et comportements adaptés à chaque situation. Le service souhaite réitérer cette opération en 2018 et aborder diverses situations (risques majeurs, attaque planifiée, incendie...).

Dans le cadre de l'accueil de loisirs adolescents, les agents ont été formés à l'exercice

« Problématique Attaque Planifiée » le 27 octobre 2017. La gendarmerie de Valbonne, la Police Municipale ainsi que les sapeurs-pompiers de Biot étaient présents. L'exercice de mise en situation s'est déroulé le 3 novembre 2017 avec succès. Les jeunes, informés au préalable, ont joué le jeu.

*Accueil collectif de mineurs

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

- Enfants et adolescents, vacances de février 2018 : du 22 au 28 janvier
- Enfants et adolescents, vacances de printemps 2018 : du 19 au 25 mars

Sur votre espace famille, www.biot.fr (en un clic), Contact : 04 92 90 93 70, gupii@biot.fr

ÉCOLE DU MOULIN NEUF

CAMPAGNE « METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE »

La campagne phare de l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) parrainée par Zinedine Zidane a débuté par la Dictée d'ELA le 16 octobre dans les 2516 établissements scolaires inscrits, dont l'école du Moulin Neuf. Cette année, c'est un texte écrit par Leïla Slimani intitulé « Des histoires sans fin » qui a été dicté aux élèves par des personnalités du monde du sport, de la chanson, du cinéma... Cette campagne permet aux élèves et aux enseignants d'échanger sur les valeurs de solidarité et de respect, et de collecter des fonds pour financer la recherche médicale ainsi que l'accompagnement des familles concernées. Elle est divisée en 3 temps : le temps de la réflexion avec la Dictée d'ELA, le temps de l'action avec un événement sportif et le temps de la récompense avec la cérémonie du Prix Ambassadeur qui se tiendra le 7 juin à la Cité des Sciences et de l'industrie à Paris. La dictée nationale lue à l'école du Moulin Neuf a réuni les élèves allant du CE2

au CM2, soit plus de 100 élèves mais aussi une quinzaine de parents d'élèves volontaires. C'est le champion du monde 2017 d'enduro VTT, Karim Amour, qui a échangé avec les élèves sur son activité et joué le rôle du professeur.

La course solidaire s'est déroulée le vendredi 20 octobre. Toutes les classes de l'école ont participé, du CP au CM2 ainsi que la classe de GS de Mme Giogli, soit plus de 225 enfants. Les familles étaient invitées à miser une somme d'argent pour chaque tour réalisé par les enfants, qui devaient faire le plus de tours possible. Ils ont souvent dépassé leurs objectifs et ont couru avec entrain et énergie.

L'équipe enseignante est très fière de leur investissement !

Grâce à cette course et à l'engagement des enfants, 3606 € (un montant jugé exceptionnel par l'association pour une première participation) ont pu être récoltés et remis à l'association ELA.

ATELIER « OLIVIERS »

L'association Biot au Jardin a animé un atelier « Oliviers » à l'école du Moulin Neuf, en 3 phases, visant à sensibiliser les élèves sur la culture de l'olivier, un arbre faisant partie intégrante du patrimoine et de l'histoire biotoise :

- Quiz : 5 classes ont participé avec enthousiasme. En bons petits azuréens ils ont tous déclaré que l'olive c'est "pour l'apéro".

- Récolte et tri des olives : une armée de cannes de bambou à l'assaut des oliviers...et 35 kg d'olives récoltés, un moment convivial et festif.

- Visite du Moulin d'Opio : confection de jolies étiquettes pour les 7 litres d'huile correspondant aux 35 kg d'olives !



LES RESTANQUES

LA RÉSIDENCE FÊTE SES CENTENAIRES

Un événementiel exceptionnel, plein de poésie, et qui renverse les rôles : les résidentes centenaires ne seraient-elles pas les « vraies-aïdantes » ? L'anniversaire des « drôles de dames », libérées des à priori, des logiques budgétaires et autres machines administratives, mais riches de leurs livres envolées, de leurs histoires piquées sur le vif, requinquent le moral et donnent du baume à l'âme.

- Madame Joséphine Portal, 105 ans (née le 21 octobre 1912)
- Madame Samuèle Goustille, 104 ans (née le 12 octobre 1913)
- Madame Suzanne Négro, 102 ans (née le 30 décembre 1915)

Des pensées émues à Collette Heidt, radiologue reconnue et engagée, qui s'est éteinte dans la nuit du mercredi 29 novembre dernier. La doyenne du groupe devait fêter ses 109 ans le 16 décembre. De tout cœur avec sa famille et ses proches.



CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix Rouge de Biot VSA Pays de la Brague présente ses vœux de « Bonne et Heureuse Année 2018 » à toutes et à tous et vous remercie de votre soutien.



PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU VERSANT DES BÂCHETTES LANCEMENT DES TRAVAUX : 1^{ER} TRIMESTRE 2018

« Développer l'accessibilité et l'attractivité du cœur de ville de Biot en créant un espace de stationnement amélioré et en favorisant l'intégration du projet dans son environnement. »

Les potentialités du versant des Bâchettes, un secteur situé en plein cœur de ville, sont nombreuses et essentielles à la dynamique commerciale du village de Biot. Suite à une première phase de rénovation en 2015 avec 102 places de stationnement rénovées, Biot amorce une nouvelle phase du juste projet. Le futur aménagement répondra à plusieurs objectifs : redynamiser le village, améliorer l'accessibilité, la fonctionnalité et l'intégration du parking dans son environnement.



GENÈSE DU PROJET

Depuis plusieurs décennies, beaucoup de projets ont été à l'étude pour aménager le versant des Bâchettes. Lors du mandat précédent, les Biotois s'étaient massivement opposés au projet immobilier qui leur était proposé. Cette mobilisation a été constructive puisqu'elle a conduit à une vraie réflexion pour un projet alternatif (une concertation auprès des citoyens a eu lieu en 2014) révélant ainsi le vrai potentiel de ce site remarquable et surtout de sa valeur d'aménagement : valoriser le village et son accès, créer des places de stationnement supplémentaires et surtout, grâce à un aménagement paysager, préserver le foncier communal pour les générations futures.



PARKING GRATUIT

- Plus de 120 places de stationnement supplémentaires
 - Double sens de circulation
 - Cheminement piéton sécurisé
 - Système de guidage électronique
- Bornes de recharge véhicules électriques
 - Site arboré et paysager
- Aménagement d'une place publique (400 m²)
 - Bassin pluvial enterré (450m³)
 - Containers de tri sélectif enterrés

UNE VISION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre d'une approche globale, la Ville de Biot entame dans le même temps un processus de transformation gradué afin de maintenir une activité commerciale tout au long de l'année au village. L'habitat, nécessaire à cette redynamisation, vient tout naturellement trouver sa place au cœur de cette approche. Des projets de logements limitrophes aux villages sont notamment prévus. Ils devraient permettre de donner un nouveau souffle au cœur de ville : lancement des travaux logements rue de la Bourgade, suivi du projet de logements Saint Eloi et Durbec. Tandis que les travaux place de l'église vont être lancés au mois de janvier 2018, l'aménagement de la rue Saint Sébastien est aussi à l'étude et représente un lien fort entre le cœur du village et les aménagements prévus autour de la route de Valbonne.

Parallèlement, la création d'une nouvelle salle des associations connectée au parking des Bâchettes par un ascenseur public ainsi que de nouveaux sanitaires publics seront programmés en 2018.

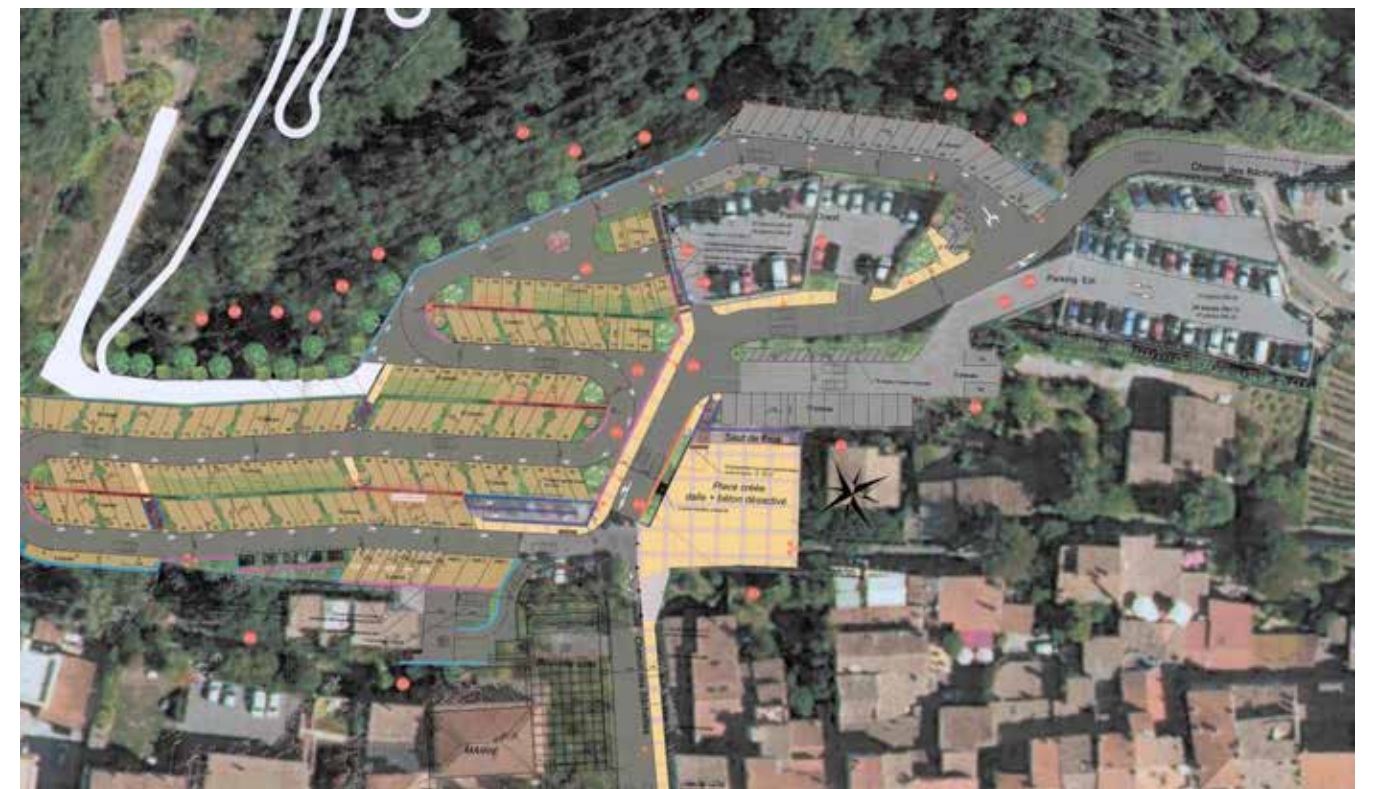


ÉLÉMENTS CLÉS

Maître d'ouvrage : Ville de Biot
Places de stationnement : 344 places de stationnement (pour 223 existantes) soit 121 places supplémentaires.
Type de procédure /marché public : Marché à procédure adaptée dans laquelle l'acheteur dialogue avec les candidats admis à participer à la procédure en vue de définir ou développer une ou plusieurs solutions de nature à répondre à ses besoins et sur la base de laquelle

ou desquelles les participants au dialogue sont invités à remettre une offre.
 Décembre 2017 : phase de négociation avec les entreprises dont la candidature a été retenue.
 31 janvier 2018 : notification du marché.
Début des travaux : 1^{er} trimestre 2018
Durée prévisionnelle du chantier : 1 an
Coût prévisionnel de l'opération : 4,4 millions € HT

> Gratuité du parking maintenue !
> Pendant les travaux :
Minimiser les gênes occasionnées
Maintenir des événements festifs et culturels dans le village tout au long de l'année
Adopter des solutions qui se traduisent en atout pour Biot et les Biotois



Projet à l'étude



BIOT

la créative

« DESSINEZ D'ABORD », FERNAND LÉGER INTIME

Exposition du 2 décembre 2017 au 26 mars 2018, musée national Fernand Léger.



Fernand Léger, Jeanne et Fernand Léger, 1914, musée national Fernand Léger
Photo © RMN-Grand Palais / Gérard Blot © ADAGP, Paris, 2017

Aux élèves de son Académie moderne, le peintre Fernand Léger enseignait l'art du dessin comme un préalable indispensable à la peinture : « Dessinez d'abord. Un dessin précis, au trait, rien qu'au trait. Des fragments d'abord : des mains, des pieds, puis des figures, et ensuite des compositions d'ensemble... »

Tout l'œuvre peint de Fernand Léger – tableaux de chevalet mais aussi décors muraux plus vastes – est précédé de dessins préparatoires dans lesquels l'artiste règle sa composition, étudie la position de ses personnages ou module ses effets de lumière et de contrastes colorés.

Le musée présente dans son cabinet d'art graphique une sélection inédite de dessins conservés dans ses collections, révélant l'intimité de l'artiste, tant dans les sujets représentés que dans la modestie du format et de la technique employée. L'exposition est axée sur la période qui s'étend de 1901 à 1925 et décline l'œuvre dessinée de Fernand Léger en quatre sections principales : caricatures et dessins de jeunesse, figures cubistes, carnets de guerre et études puristes illustrent la variété du dessin dans l'œuvre de Fernand Léger ainsi que l'évolution de son travail artistique au cours de la première moitié de sa carrière.

PROGRAMMATION CULTURELLE

LES ACTUALITÉS DU DIMANCHE

Dimanche 4 février à 11h

Conférence « Les dessins inédits de la collection du Musée national Fernand Léger » par Nelly Maillard, responsable des collections au musée national Fernand Léger. Entrée libre.

« ALLEZ AU CIRQUE... »

Dimanche 18 mars à 15h

Une carte blanche à Paulo Perelsztein et Wanda Manas (Compagnie « El Tercer Ojo »), artistes de cirque et du mouvement. En partenariat avec Piste d'Azur. Dans les jardins et espaces du musée.

VISITES-ATELIERS EN FAMILLE

Période scolaire : les mercredis, de 14h à 16h

Vacances de Noël : les 27, 28, 29 décembre et 3, 4, 5 janvier, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Ateliers ludiques mêlant dessins et peintures sur réservation : 04 92 91 50 20 / regie.biot@rmngp.fr

ÉVEIL MUSICAL

Jeudi 15 mars à 10h

Atelier de musique imaginogène pour les enfants de 0 à 3 ans par Serge Pesce, en partenariat avec la médiathèque de Biot, entrée libre. Inscriptions au 04 83 88 10 00

VIVEMENT DIMANCHE !

Chaque premier dimanche du mois, entrée gratuite.

Visite guidée à 11h (4,50€) de l'exposition par une guide-conférencière.



Intérieur de la poterie provençale. © Delo Lindo

UNE JARRE DES JARRES ?

Exposition du 6 avril au 25 août 2018 // Biot - Salle d'expositions municipales - rue Saint Sébastien.

À l'époque, avant d'être une terre de verre, la commune était aussi un village où l'argile a permis de produire une très grande quantité de jarres et amphores, qui servaient à stocker les aliments. La commune comptait notamment de nombreux potiers qui ont marqué l'activité commerciale de Biot.

Cette exposition rend hommage à René Augé Laribé créateur de la Poterie Provençale de Biot, à travers les objets en terre réalisés à la Poterie Provençale en 2000, 2002 et 2004, par des créateurs : Ugo La Pietra, George Sowden, Delo Lindo (Laurent Matas et Fabien Cagani), Vincent Lemarchands, Fabien Souche et certains étudiants des écoles des Beaux-Arts de Saint Etienne, Reims, Toulon et Marseille.

René Augé Laribé (1890-1947), ébéniste de métier, s'établit à Biot en 1920. Il construit une nouvelle Poterie au pied du village, bien connue pour les nombreuses poteries spécialisées depuis trois siècles

dans la fabrication de jarres pour le transport de liquides. Entrepreneur ingénieux, René Augé Laribé remet au point une technique ancestrale : la jarre à la corde, en vue de la création de nouvelles formes de jarres décoratives de jardins. Vincent Lemarchands, designer et professeur à l'école des Beaux Arts de Saint-Etienne s'est intéressé à cette technique simple qu'il a souhaité transmettre aux étudiants en design.

À l'occasion des ateliers de travaux pratiques, organisés par l'école de Saint-Etienne, la Poterie provençale a reçu, designers et étudiants deux semaines par an en 2000, 2002 et 2004. Chaque designer et chaque étudiant, avec l'aide des artisans de la Poterie, a réalisé une jarre ou un objet en terre. Du dessin à la forme, passant par toutes les étapes de la fabrication. L'exposition présente les dessins, les formes, les gabarits mis au point par René Augé Laribé entre 1920 et 1945, ainsi que les jarres réalisées par les designers et

certaines étudiants, accompagnées de documents : textes, photos, vidéos. La scénographie de l'exposition est conçue pour être présentée dans d'autres lieux.

« Cette exposition est un hommage à tous ces artisans qui n'ont cessé de repousser les limites de la matière et des techniques, pour nous créer les pièces les plus audacieuses qui germent de leur esprit. La richesse des savoir-faire et l'exigence de cette discipline saura interpellier les esprits et susciter de belles émotions. Vous vous laisserez séduire par la diversité de ces créations ! » se félicite Guilaine Debras, Maire de Biot

Scénographie : Birgitte Fryland

Commissaire : Brigitte Hedel-Samson

Conseiller artistique : Vincent Lemarchands

Conception graphique des documents de communication et catalogue : Ville de Biot

Production : Ville de Biot et École Supérieure Arts et Design de Saint-Etienne

Rédaction des textes : Marie-Ange Lasmènes



© Piste d'Azur



LES MANIFESTATIONS DE L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

EXPOSITIONS

- Du mercredi 17 janvier au mercredi 31 janvier - Hall d'accueil EAC : Exposition des classes d'arts plastiques de Véronique Kruch
- Du mercredi 7 février au mercredi 21 février - Hall d'accueil EAC : Exposition des classes d'arts plastiques de Franco Favaro
- Du mercredi 21 mars au mercredi 11 avril - Hall d'accueil EAC : Exposition des classes d'arts plastiques de Mirja Gastaldi

AUDITIONS & SPECTACLES

- Samedi 3 février – Salles EAC et Gilardi : « Journée de la Flûte » organisée par l'association des professeurs du département des AM « À travers la flûte » en partenariat avec l'EAC :
 - > Master Class de flûte par Florence Souchard Delepine (flûte solo de l'Orchestre de Paris)
 - > Atelier de gestion du trac par Patrick Roger (Opéra de Lyon)
 - > Concert à 18h, salle Gilardi : orchestre de flûte du département des AM « Les flûtes d'Azur » (entrée libre dans la limite des places disponibles)
 Informations : www.atraverslaflute.fr
- Jeudi 22 février à 19h - Salle de formation musicales de l'EAC : Audition des classes de musique



MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

L'exposition « Tables sages... tables folles » continue jusqu'au 11 mars.

Une occasion unique de voir des créations originales qui ont fait la renommée des plus grandes maisons de luxe françaises et ornent les tables prestigieuses de l'Élysée.

Ces pièces d'orfèvre, de porcelaine, de cristal sont l'œuvre de nos artistes Biotois très célèbres dans le monde entier, Jean-Paul Van Lith et Claude Pelletier. Pour les mettre en valeur ils ont fait appel à Nicolas Thévenin, ébéniste non moins reconnu.

Dès le 24 mars, le musée s'attachera à mettre en lumière les figures et les paysages biotois d'hier jusqu'à aujourd'hui, au travers de photos d'illustres photographes.

Agenda du Musée (informations disponibles au Musée) :

- Janvier : Galette des rois au Musée
- Conférences à 15h à la Médiathèque de Biot :
 - > Samedi 24 février : « Terres mêlées » par Cathy Fidler (parcours de son père Eugène Fidler, peintre et céramiste)
 - > Samedi 14 avril : « Je peins le soleil » par Catherine de Buzon (la palette de lumière de Sorolla, considéré comme le plus haut représentant de l'impressionnisme espagnol)



Le 14 novembre dernier a eu lieu une master class en danse jazz animée par le danseur Pascal Luce de la compagnie « Par terre - Anne Nguyen ». Une vingtaine d'élèves ont pu bénéficier des conseils de Pascal.

Suite à cette intervention les élèves ont assisté le 17 décembre à 2 spectacles dans le cadre du Festival de la Danse de Cannes.

Un grand merci à la direction du Festival de la Danse et en particulier à Agathe Castelain.

SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

Découvrez les conférences organisées au cours du 1^{er} semestre sur les thèmes de la science, la culture, le patrimoine et la transition écologique et sociétale.

« Dans une volonté de partager le savoir et de le rendre accessible à tous, de nombreux acteurs biotois proposent des conférences et des rencontres thématiques. Nous leur donnons une visibilité dans un programme pour le premier semestre 2018 sous le titre Science et Culture pour tous. Ensuite nous allons préparer en partenariat avec les organisateurs de ces rendez-vous un programme commun pour l'année scolaire 2018-2019. Dans cette perspective, vos idées, propositions et initiatives citoyennes sont les bienvenues. »

Maximilian ESSAYIE

Conseiller Municipal délégué à l'Ecocitoyenneté et à la politique culturelle

LA SCIENCE POUR TOUS

Les conférences scientifiques pour adolescents et adultes curieux de mieux comprendre notre monde repartent pour un nouveau cycle en 2018. Comme les années précédentes, ces rendez-vous sont gratuits, et se tiendront au Complexe Sportif Pierre Operto, salle Gilardi à 19h. Santé publique, énergie, neurosciences, nature, médecine, paléontologie, robotique, choix de société... autant de disciplines et d'enjeux qui feront l'objet de conférences, accessibles à tout public, pour tenter de mieux comprendre le monde qui nous entoure. L'occasion pour le public d'apprendre, de rencontrer et d'échanger avec des chercheurs et professeurs et de découvrir leur métier.



CULTURE & PATRIMOINE avec le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises et l'association Arezzo

En partenariat avec la Médiathèque de Biot, le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises et l'association Arezzo vous proposent des conférences autour des thématiques de l'art, de la géologie et de la préhistoire. Ces conférences ont lieu à la Médiathèque de Biot - 4, chemin Neuf.

LES « ACTUALITÉS DU DIMANCHE » AU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Le musée Fernand Léger initie un nouveau cycle de rencontres, organisées le dimanche matin, pour découvrir les coulisses du musée et échanger avec les professionnels et les artistes qui animent son actualité. Ces rendez-vous mettent en lumière la vie des collections et la programmation des expositions.

Rendez-vous au Musée national Fernand Léger - Chemin du Val de Pomme à Biot.



BIOT SOUFFLE À L'ANNÉE

Dans l'esprit du festival écocitoyen 'Souffleurs d'Avenir', la Ville de Biot propose tout au long de l'année des rendez-vous autour de la transition écologique et sociétale. Organisées en partenariat avec des acteurs du territoire, il s'agit d'approfondir la réflexion sur cette société à venir, l'écologie et le vivre ensemble.



Jeudi 11 janvier à 19h - Salle Paul Gilardi

Ciné-débat « Irrintzina : le cri de la génération climat »



Samedi 20 janvier à 15h30 - Médiathèque de Biot

Conférence « Biot et le label UNESCO Géoparc, pourquoi et comment ? »



Jeudi 25 janvier à 19h - Salle Paul Gilardi

Conférence « Vacciner ? oui, bien sûr! mais comment marchent les vaccins ? »



Dimanche 4 février à 11h - Musée national Fernand Léger

Conférence « Les dessins inédits de la collection du Musée national Fernand Léger »



Jeudi 22 février à 19h - Salle Paul Gilardi

Conférence « Le temps, juste une illusion ? »



Samedi 24 février à 15h30 - Médiathèque de Biot

Conférence « Eugène Fidler – Terres mêlées »



Jeudi 15 mars à 19h - Salle Paul Gilardi

Conférence « Et si au lieu de parler d'intelligence artificielle, je savais comment ça marche ? »



Samedi 24 mars à 15h30 - Médiathèque de Biot

Conférence « Les racines communes de l'humanité »



Jeudi 29 mars à 19h - Salle Paul Gilardi

Conférence « La maladie d'Alzheimer : causes, prévention et traitements »



Samedi 14 avril à 15h30 - Médiathèque de Biot

Conférence « Je peins le soleil : la palette de lumière Sorolla »



Jeudi 26 avril à 19h - Salle Paul Gilardi

Conférence « L'Homme et l'abeille, une histoire plurimillénaire racontée par la chimie et les poteries »



Dimanche 6 mai à 11h - Musée national Fernand Léger

Visite de l'exposition « Vis-à-vis II. Fernand Léger et ses amis »



Samedi 26 mai à 15h30 - Médiathèque de Biot

Conférence « Idées reçues en Préhistoire »



Jeudi 31 mai à 19h - Salle Paul Gilardi

Conférence « Transition énergétique : enjeu climatique ou choix de société? »



Samedi 9 juin à 15h30 - Médiathèque de Biot

Conférence « Enigmes et mystères des chefs-d'œuvre du Louvre »



Jeudi 14 juin à 19h - Salle Paul Gilardi

Conférence « L'écologie pour soi, pour le meilleur avec les autres ? »



Jeudi 28 juin à 19h - Salle Paul Gilardi

Conférence « Des dinosaures aux reptiles marins en passant par les salamandres géantes. Que nous racontent les fossiles de Provence ? »

LÉGENDE



Les rendez-vous « Biot souffle à l'année »



Conférences de l'association Arezzo



Conférences « Science pour tous »



Les « Actualités du dimanche » au musée national Fernand Léger



Conférences du musée d'Histoire et de Céramique Biotoise

LE DOJO BIOTOIS JUDO DÉMARRE UNE BELLE SAISON SPORTIVE !



La saison a commencé en septembre au tournoi régional du Luc. Alyssa Grasser a réalisé une double performance en remportant le tournoi et en obtenant sa ceinture noire!
Début octobre, les Biotois s'envolaient en

Moldavie, pour le tournoi international cadets de Chisinau. Ils se sont confrontés aux équipes de Georgie, Roumanie, Biélorussie, Grèce, Moldavie... Le club présentait sept cadets qui ont pu se mesurer à des représentants d'équipes natio-

nales. Ils ont passé avec succès les phases éliminatoires mais ont échoué de peu aux pieds du podium. Lucas Plantin a obtenu la 5^{ème} place en moins de 90kg. Les jeunes sportifs ont également animé un entraînement au collège franco-moldave de Chisinau et échangé avec Djamel Bouras, champion olympique français présent au tournoi.

Dans le cadre du projet de développement d'échanges culturels et sportifs du club, la Roumanie et la Georgie ont souhaité inviter la délégation à leurs futurs événements.

De retour, les judokas ont participé au championnat de France à Clermont Ferrand. Enzo Bracco a remporté le titre de champion de France dans la catégorie 50 kilos !

Le club, fort de ces résultats et activités internationales, voit son nombre de licenciés progresser fortement cette saison.

> Renseignements et informations :
06 22 15 65 70 / www.dojobiotois.com

BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

LE COUNTRY CLUB MOURATOGLOU FAIT SA RENTRÉE !



Et si vous démarriez l'année 2018 au sein du Country Club Mouratoglou ? Grâce à ses installations ultramodernes, comprenant notamment 34 courts de tennis et une salle de fitness de 200 mètres carrés au sein de l'académie, le Country Club présente à tous ses membres une offre sportive exhaustive incluant tennis, fitness, padel et piscine. Au total, ce sont plus de 50 cours par semaine, toutes activités confondues, qui sont offerts aux membres du Country Club à partir de janvier.

> Infos & contact : mouratogloucountryclub.com / 04 83 88 14 30

La Mouratoglou Tennis Academy vous propose différents stages de tennis.

Pour une ou plusieurs semaines, ou même un week-end, la Mouratoglou Tennis Academy vous fait profiter de sa toute nouvelle offre de stage de tennis adultes. Profitez d'un cadre d'exception et des meilleurs coaches de tennis au monde pour vous entraîner dans les conditions de véritables professionnels. Pour les jeunes, l'Académie propose dès janvier 2018, une multitude de formules stages et options pour tous les âges du joueur débutant au joueur de haut niveau.

> Infos & contact : mouratoglou.com / 04 83 88 14 38

TENNIS CLUB MUNICIPAL DE BIOT

ZOOM SUR LE TOURNOI DES VERRIERS

Le Tournoi des Verriers s'est déroulé entre le 19 août et le 2 septembre. Avec plus de 430 participants, l'édition 2017 a été un grand succès ! Un événement sponsorisé par les artisans verriers qui font en grande partie la renommée de ce tournoi : Nicolas Latty, Souffle de Verre, Beloi Tanta, la Verrerie du Val de Pôme, Didier Saba, la Verrerie Farinelli, la Verrerie Pierini, Crystal and Glass.

« Merci à tous ces verriers. Nous tenions aussi à remercier la Ville de Biot, ainsi que Madame le Maire pour sa présence lors de la remise des Trophées des Verriers. », L'équipe du TCM de Biot.



D'EXCELLENTS RÉSULTATS POUR LES JEUNES DU TCM DE BIOT

En octobre dernier, quelques jeunes ont réalisé de belles performances en tournoi. Nicolas Dispas classé 15/1, a remporté le Tournoi International Ten-Pro Global Junior Tour dans sa catégorie (U12) organisé à la Mouratoglou Tennis Academy. Le même week-end, Clément Chaput s'est illustré en finale d'un tournoi Régional dans la même Academy. Félicitations à tous les deux !



1^{ER} TRAIL TROPHÉE DE JOÛLETTES UN VRAI SUCCÈS

Jérôme Fouffé, président de l'association biotoise « Trail pour Tous » a organisé le premier trophée Trail de Joëlettes le dimanche 24 septembre 2017 à Tourettes-sur-Loup. L'objectif étant de permettre à des personnes à mobilité réduite de participer à une aventure sportive inoubliable. Ce trail a réuni 14 équipages ! Chaque équipage se compose d'un coureur transporté grâce à une joëlette et de 8 coureurs. Cette épreuve permet d'effacer la différence entre valides et personnes en situation de handicap. Tous ont partagé un moment sportif ensemble et découvert un panorama exceptionnel. Une course d'un peu plus de 12km avec un dénivelé de 630m. Cette course est aussi une compétition. Le 1^{er} équipage (association Petite Fleur de Lys à St Jeannet) a gagné une joëlette d'une valeur de 3500€, dont va bénéficier Lys, la fille de Sandrine Pastor. Elle est atteinte

d'une maladie génétique rare, la mutation du gène CDKL5 entraîne un lourd retard psychomoteur ainsi que de nombreuses crises d'épilepsie. Afin d'aider à financer soins, matériel et stages de kinésithérapie intensive qui ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale, l'association Petite Fleur de Lys a été créée et aide Lys mais aussi d'autres enfants.

Lors de la remise des prix, une phrase est ressortie, "ensemble on ne va pas plus vite, on va plus loin". Une très belle épreuve en faveur du partage, de la cohésion, du sport et surtout de l'intégration !

« Le trophée a été élu coup de cœur 2017 de la fondation SnCF et a reçu le prix Guy Crescent 2017, tout deux nous ont été remis le 7 décembre à Marseille », Jérôme Fouffé. Bravo à l'association Trail pour Tous et à tous les participants !



LE VÉLO SPRINT BIOTOIS

SUR LES ROUTES

Étape du Tour, Marathon des Dolomites, l'Ardéchoise et Cyclos Mercan'Tour, tels seront les principaux programmes des cyclistes biotois pour 2018. À noter également que plusieurs se sont lancés le défi de l'Ironman de Nice 2018 après avoir terminé le marathon de Nice en 2017. Encore des kilomètres et des efforts au compteur !

SUR LES CHEMINS

Retour de l'épreuve de Cross Country VTT de la Rine le 11 février 2018. Ancienne épreuve réputée, elle sera remise au

goût du jour par l'équipe dirigeante. Lors de la dernière édition en 2014, 100 participants étaient présents.

EN MODE ÉCOLO

Depuis 2017, le VSB, par l'intermédiaire de Lionel Parle, recense les kilomètres utiles (hors sorties traditionnelles) effectués par chacun de ses adhérents afin d'évaluer les kg de CO2 épargnés. Une belle initiative que tous les licenciés et non-licenciés peuvent rejoindre : <http://cycloclimat.blogspot.fr>

Contact : parle.lionel@gmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'équipe dirigeante invite tous les adhérents et passionnés de vélo à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 2 février 2018 : compte, rapport moral et projet 2018 tels seront les sujets évoqués. La réunion se terminera par le verre de l'amitié.

Vélo Sprint Biotois : 06 89 98 36 61 / yanick.petit.cyclisme@gmail.com / <https://www.facebook.com/velosprintbiotois/>



BIOT ATHLÉTIQUE CLUB

La course « Sport pour tous » du 44^{ème} Cross des Iles de Lérins s'est déroulée par une magnifique journée. Le BIOT AC s'est particulièrement illustré avec pour la 3^{ème} année consécutive une victoire par équipe au Challenge Club.20 Biotois peuvent être associés à ce résultat dont une magnifique place de François Gelgon au classement scratch.

Bravo le BIOT AC !

USSB

DREAM DAY : VISITE DE L'AZURARENA ANTIBES - LE MANS

Le 23 octobre 2017, une vingtaine de jeunes joueurs et joueuses de l'Union Sportive Sophia Basket ont eu le privilège de visiter le gymnase des Sharks (équipe Pro A de Basket) à Antibes. Ils étaient accompagnés par Le Président du Club et sa femme enseignante, Serge et Rosalie Sonda, Romain Haar et Florence Bourdeau. Après un bref rappel des règles de bonne conduite par Medhi Mebrouk (chargé de billetterie), la visite a pu commencer. Ils ont découvert le salon présidentiel, endroit destiné aux spectateurs VIP qui peuvent s'y restaurer (durant la mi-temps et à la

fin du match), écouter les interviews des joueurs et leur poser des questions. Les enfants ont ensuite visité la salle de presse et ont pu se mettre dans la peau des joueurs, le temps de quelques minutes, comme s'ils étaient interviewés devant le photocal. Pour terminer, ils ont visité la pièce la plus attendue, les vestiaires. Ils se sont beaucoup amusés en comparant la taille de leurs chaussures avec celles des joueurs professionnels. Ils en ont profité pour poser des questions à Jean-Louis (l'intendant des joueurs professionnels).

Pour finir, les joueurs sont venus à la rencontre des jeunes pour signer des autographes et prendre des photos... mais la soirée ne faisait que commencer ! Un peu impressionnés, ils ont eu l'opportunité d'entrer sur le terrain avec les joueurs des 2 équipes et de participer à leurs « checks ». Pendant la mi-temps, les petits Fox ont pu toucher du bout des doigts leur rêve en faisant un match sur le terrain des professionnels. Un jour peut-être, ils y joueront pour de vrai !



L'US BIOT

AUGMENTATION DU NOMBRE DE LICENCIÉS

L'US Biot Football enregistre 380 licenciés au 1^{er} novembre 2017, soit une augmentation de 10%, avec 60% ayant moins de 18 ans. Infos et vie du club : www.usbiot.fr / <https://www.facebook.com/usbiot/>

STAGES MULTI-ACTIVITÉS DU 26 FÉVRIER 2018 AU 2 MARS 2018

Renseignements : usbiot@wanadoo.fr
Ouvert aux licenciés et non licenciés

LOTO - SAMEDI 3 MARS 2018 - SALLE PAUL GILARDI

Inscriptions : usbiot.manifestations@gmail.com



DANSE CLASSIQUE

L'association Terpsichore « Muse de la danse » vous propose de vous épanouir, vous sentir en forme et en harmonie avec votre corps et votre esprit. Monick Hiltz, professeur diplômée de danse classique appréciée pour son dynamisme et son équipe vous accueille à la salle de danse de l'Espace des Arts et de la Culture (pour tous niveaux à tout âge) :

Lundi : 9h15-10h30 et 10h30-11h30

Mardi 9h15-10h30 et 10h30-11h

Jeudi : 9h15-10h30 / 10h30-11h / 11h45-13h30 (niveau supérieur)

Vendredi : uniquement sur demande

Des cours qui apportent beaucoup, tant physiquement que moralement. Un bien-être ensemble qui est complété par des moments conviviaux et bénévoles.

Renseignements : 06 15 35 60 26



GYM ÉNERGÉTIQUE FITNESS – QI QONG

Depuis la rentrée, le club Kokoro Kan propose un cours de gym énergétique les lundis 12h40-13h30, au Dojo de Biot. Ce cours alliant des exercices de Fitness et de Qi Qong vise à améliorer votre tonicité et votre souplesse, à développer votre respiration et à diminuer votre stress.



4^{ÈME} BIKE & RUN DE LA CÔTE D'AZUR SAMEDI 4 MARS 2018

C'est quand, c'est où ?

Le 4 mars, le départ se fera au niveau de l'hôtel NOVOTEL SOPHIA, 290 rue Dostoïevski à Valbonne Sophia Antipolis.

> Samedi 3 mars 11h-12h30 : retrait des plaques et inscription sur place

> Dimanche 4 mars 10h : départ des féminines et des équipes mixtes puis 10h05 équipes masculines et rando.

Les nouveautés de l'édition 2018

Après 3 années au départ du stade Operto de Biot, l'équipe d'organisation à pris en compte les remarques des participants et propose une 4^{ème} édition totalement renouvelée. Un parcours 100% nature sous forme de boucles dans le parc de la Valmasque. Il présente peu de difficultés techniques et permet à tous de participer (sportifs ou non). Toujours plusieurs formules, avec une rando ou découverte de 6 ou 12 km, un parcours catégorie S de 10 km et un parcours M de 18 km. La rando pour tous sera non chronométrée ouverte aux non-licenciés sans surcote d'adhésion fédérale. Les jeunes pourront s'aligner sur 1 ou 2 tours pour les catégories benjamins/minimes. Les licenciés se mesureront sur les 3 tours de course.

Les valeurs initiales « sport au féminin » et « sport durable » sont conservées avec un départ différé réservé aux équipes féminines et la mise en place de zones de déchets ainsi que la possibilité de sanctionner les incivilités dans la gestion des déchets pendant et après la course.

Enfin au chapitre des nouveautés, une collation chaude sera distribuée à tous les participants dans un esprit de partage et de convivialité

Inscriptions sur le site de ligue côte d'azur

Vous souhaitez aider ?

Ils recherchent des volontaires pour le Bike & Run. Vous êtes volontaires ? Inscrivez-vous sur <http://distyll.org>

NOUVEAU À BIOT

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

À votre écoute, Céline Despoix vous accompagne par des conseils personnalisés pour atteindre vos objectifs : rééquilibrer votre alimentation, perdre du poids ou adapter votre alimentation dans le cadre d'une pathologie (diabète, hypercholestérolémie, troubles digestifs...).

Consultation sur rendez-vous : 06 03 59 23 24 ou

info@celine-despoix.com

Plus d'informations sur :

www.celine-despoix.com

L'EVIDENCE

Restaurant cuisine traditionnelle

Le restaurant est ouvert tous les jours sauf dimanche soir et lundi soir.

Une formule est proposée chaque midi avec plat du jour, dessert, verre de vin ou café à 14€ (hors week-end et jours fériés). Tout les plats et pizzas sont également à emporter.

14 chemin neuf - 06410

Biot / 04 93 65 18 20 /

levidencebiot@gmail.com



BOUCHERIE / CHARCUTERIE / BISTROT / BIOT

BEAU ET BIO

effet boeuf garanti

17 Rte de Valbonne 06410 Biot
Réservations & Commandes
+33 (0)4 92 91 02 88

www.effetboeuf.fr

AB AGRICULTURE BIELLE

L'EFFET BŒUF

Boucherie charcuterie bio et française – Bistrot

Christophe Vercelli vous reçoit dans sa boucherie-charcuterie bio à l'entrée du village, en face de la Mairie Principale. Mais l'effet bœuf c'est aussi un coin bistrot à découvrir très vite !

Horaires Boucherie : du mardi au samedi 8h30-12h et 16h-19h, dimanche 8h30-12h

Horaires Restaurant : du mercredi au samedi 12h-14h30 et 19h-22h30, dimanche 12h-15h

VIVAL

Depuis le mois d'octobre, une toute nouvelle équipe a repris le Vival de Biot village. Magali et Vincent Lecointe sont les nouveaux propriétaires. Les rayons surgelés et fruits et légumes ont été agrandis. Ils sont heureux de vous accueillir 7j/7 de 8h à 19h30 non stop.

INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES D'ÉTAT

Soins à domicile

Aurélien Liborgna et Alice Robert, infirmières DE réalisent des soins à domicile sur le secteur de Biot.



LE QG DU WOK

Food truck

La QG du Wok vous propose de composer votre menu à base de produits frais cuisinés au wok. Il vous accueille de novembre à janvier sur sa « drop zone » du lundi au samedi le midi 11h30-14h et le soir dès 18h30.

590 route d'Antibes – 06410 Biot / 07 88 57 26 97 / lequartiergeneralduwok@gmail.com // www.leggduwok.fr



BIOT EN IMAGES REJOIGNEZ-NOUS SUR INSTAGRAM

La Ville de Biot et l'Office de Tourisme sont heureux de vous annoncer leur arrivée sur Instagram.

Rejoignez-nous dès maintenant @biotcotedazur !

N'hésitez pas à partager vos plus belles photos avec le hashtag #Biot !

Le saviez-vous ?

Biot est classée 9^{ème} parmi les 50 villes de PACA les plus actives sur Twitter ! (source : eTerritoire Le Blog, novembre 2017)

Restez connectés pour suivre toute l'actualité de votre commune.



Ville de Biot



Biot Côte d'Azur

www.biot.fr

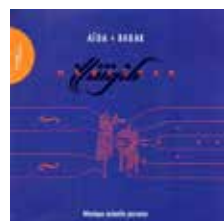
LA MÉDIATHÈQUE VOUS CONSEILLE POUR CET HIVER

ROMANS



Sorj Chalandon, Le jour d'avant, Grasset 2017

« Venge-nous de la mine » avait écrit son père. 40 ans plus tard, Michel Flavent n'a pas oublié l'accident qui lui enleva son frère, le 27 décembre 1974, à la fosse Saint-Amé de Liévin-Lens. Chalandon surprend, encore et toujours, par sa capacité à mettre l'Histoire au service de la fiction et la fiction au service de l'Histoire, soulevant de nombreux questionnements sur la valeur des hommes, le poids de la culpabilité, les frontières de la vérité. Un roman qui hante bien après sa lecture.



MUSIQUE

Aïda et Babak, Manushan, Accords Croisés 2017

Ils sont deux, Aïda Nosrat chanteuse et violoniste et Babak Amir Mobasher, guitariste. La rencontre de ce duo iranien donne naissance à Manushan, un album envoûtant, où se croisent flamenco et poésie perse pour un hommage singulier au jazz manouche.

CARNET

Ils ont vu le jour

- Octave, Aram, Jean Mikaëlian, né le 11 septembre
- Lorenzo, Francesco, Patrice Colloca, né le 18 septembre
- Cian Ash Weston, né le 24 septembre
- Thea, Anita, Solange Parmeggiani, née le 28 septembre
- Amir Djillali Moussa, né le 2 octobre
- Thiago Raynaud Arlandis, né le 12 octobre
- Jeanne Poutrain, née le 25 octobre
- Emrys Mege, né le 29 octobre
- Olivia Gonin, née le 4 novembre
- Tom Yann Appaix, né le 17 novembre

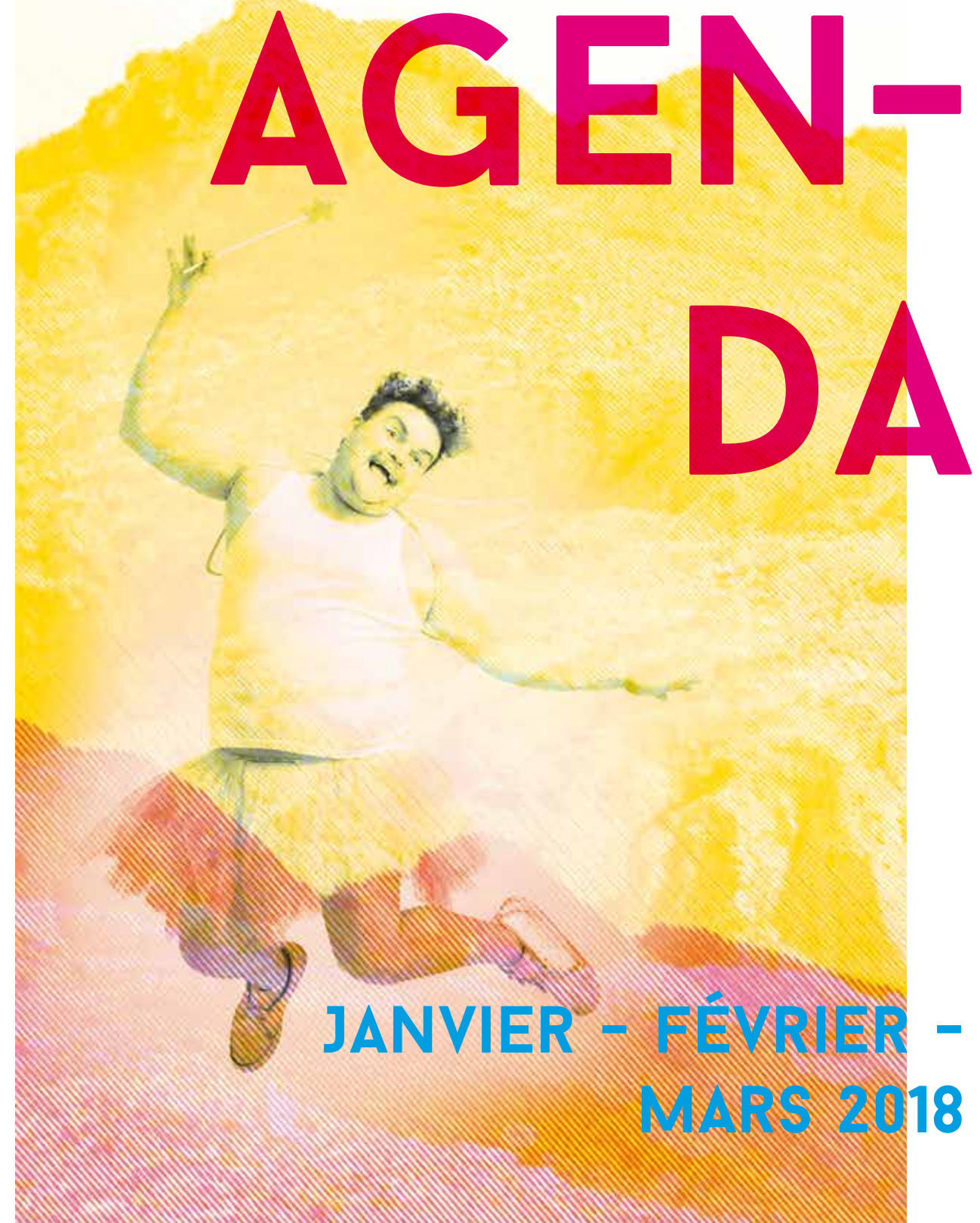
Ils se sont dit oui...

- Emma Heinrich et Frédéric Armando, samedi 9 septembre
- Elena-Cosmina Dolofan et Gabriel Romero, samedi 9 septembre
- Estelle Benavent et Philippe Grené, samedi 16 septembre
- Marguerite Flammarion et Guillaume Matheron, samedi 28 octobre
- Mireille Ruatta et André Gary, samedi 28 octobre
- Luciana Aubert et Thierry Horn, mardi 5 décembre

Ils nous ont quitté...

- Michèle Alberti (née Bel) le 30 septembre 1936, décédée le 23 octobre

AGEN- DA



JANVIER - FÉVRIER -
MARS 2018



EXPOSITIONS...

DU 6 AVRIL AU 25 AOÛT 2018
EXPOSITION « UNE JARRE, DES JARRES ? »

SALLE D'EXPOSITIONS MUNICIPALES
 L'exposition présente les dessins, les formes, les gabarits mis au point par René Augé Laribé entre 1920 et 1945, ainsi que les jarres réalisées par les designers et certains étudiants, accompagnées de documents : textes, photos, vidéos. Cf. article p.39



Fernand Léger, Jeanne et Fernand Léger, 1914, musée national Fernand Léger
 Photo © RMN-Grand Palais / Gérard Blot © ADAGP, Paris, 2017

DU 12 MAI 2017 JUSQU'AU 4ÈME TRIMESTRE 2018
EXPOSITION D'ŒUVRES MONUMENTALES « XXL 2017-2018 »

BIOT VILLAGE
 À Biot, les seules limites seront le ciel et la terre... Comme une signature esthétique de la cité, l'art s'expose à Biot en taille XXL au cœur même du village. Commissaire de l'exposition : Valérie Gaidoz, galeriste

DU 2 DÉCEMBRE 2017 AU 26 MARS 2018
EXPOSITION « DESSINEZ D'ABORD », FERNAND LÉGER INTIME

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER
 Le dessin révèle l'intimité de l'artiste, tant dans les sujets représentés - caricatures de ses amis, portraits de la femme aimée - que dans la modestie du format et de la technique employée. Cf. article p.38

DU 24 MARS AU 9 JUIN 2018
EXPOSITION « BIOT, TERRITOIRE ET FIGURES »

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'EXPOSITION
 La Médiathèque de Biot s'associe au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises, fidèle à sa tradition patrimoniale, pour vous présenter cette exposition de trois photographes renommés : Adrienne Arth, Denis Brihat et Gérard Pillon. Amoureux du village, les artistes vous proposent une promenade à la découverte de figures et paysages biotois.

DU 7 OCTOBRE 2017 AU 11 MARS 2018

EXPOSITION « TABLES SAGES... TABLES FOLLES ! »
 MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES - BIOT VILLAGE

Recevoir et étonner ses invités, grandes tables prestigieuses, tables étonnantes par leur sagesse, l'art de la table est un véritable art de vivre, une invitation aux plaisirs gastronomiques et au partage. Cf. article p.40

DU 16 JANVIER AU 17 MARS 2018
EXPOSITION « ALICE AU PAYS DES MERVEILLES »

MÉDIATHÈQUE DE BIOT
 Exposition d'Anais Renversade autour de l'univers des œuvres de Lewis Carroll, Les aventures d'Alice au pays des merveilles et De l'autre côté du miroir. Elle reprend les grandes scènes des aventures d'Alice, du terrier du lapin à la « tea party » du chapelier. Seront également présentées des collections d'ouvrages et d'illustrations, des costumes.

DU 6 MARS AU 29 MARS 2018
EXPOSITION « PRINTEMPS DES POÈTES »

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'EXPOSITION
 Exposition d'un cocon poétique prêté par la Médiathèque Départementale.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE À COMPTER DU 2 JANVIER 2018

La médiathèque sera désormais ouverte le mercredi matin suite aux changements des rythmes scolaires
 Mardi, mercredi et samedi : 10h-13h et 14h-18h
 Jeudi et vendredi : 15h-18h

JANVIER

MERCREDI 3 JANVIER - 14H À 18H
JEUX VIDÉO
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE MUSIQUES

Tournoi de jeux vidéo sur inscriptions auprès de l'espace Musiques ou au 04 83 88 10 00

MERCREDI 10 JANVIER - 16H30
DES HISTOIRES...
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans

JEUDI 11 JANVIER - 9H30 ET 10H30
BÉBÉS LECTEURS
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE

Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 83 88 10 00

JEUDI 11 JANVIER - 19H
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT
CINÉ-DÉBAT « IRRINTZINA : LE CRI DE LA GÉNÉRATION CLIMAT »
 SALLE PAUL GILARDI

VENDREDI 12 JANVIER - 18H30
VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
 SALLE PAUL GILARDI

MARDI 16 JANVIER - 11H30
INAUGURATION DU « COMPTOIR CITOYEN »
 MAIRIE PRINCIPALE

DU MERCREDI 17 JANVIER AU MERCREDI 31 JANVIER
EXPOSITION EAC
 HALL D'ACCUEIL - EAC
 Cf. article p.41

MERCREDI 17 JANVIER - 11H
RENCONTRE AVEC JACQUES GAMBLIN
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Rencontre avec Jacques Gamblin, en partenariat avec Anthéa, autour de sa correspondance avec Thomas Coville lors de sa tentative de record du tour du monde en solitaire en 2014 et de la pièce qui en est issue, Gamblin en solitaire - Je parle à un homme qui ne tient pas en place en représentation à Anthéa, Antipolis théâtre d'Antibes les 16 et 17 janvier 2018. Sur réservation : médiathèque ou 04 83 88 10 00

SAMEDI 20 JANVIER - 15H30
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE AREZZO
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Conférence « Biot et le label UNESCO Géoparc, pourquoi et comment ? » par Brigitte Rollier. L'histoire géologique de Biot est particulièrement remarquable; elle est à l'origine de la mise en place de gisements diversifiés dont certains ont déterminé l'histoire de la commune notamment celle liée à l'industrie de la poterie. Les lieux patrimoniaux liés à l'exploitation du sous-sol (terres à jarres, sables, cinérite, etc) sont en train de disparaître avec leurs savoir-faire associés et avant qu'il ne soit trop tard un travail d'inventaire systématique, de hiérarchisation et de classement des sites serait un bon préalable pour ouvrir la réflexion sur la création d'un Géoparc. Il s'agit d'engager une démarche de patrimonialisation incluant patrimoine géologique, hydrologique et activités humaines pour protéger ces derniers témoignages et les sites paysagers associés... Le label Geoparc mondial UNESCO est attribué par l'UNESCO et le réseau mondial des Geoparcs a un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Il consacre une démarche ambitieuse portée par un territoire et tous ses représentants : élus, associations, habitants. Le label s'appuie sur trois piliers : préservation, éducation et tourisme durable et peut être un instrument de réflexion et de développement pour tout un territoire.



ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.
 Dates et événements sous réserve de modifications.
 Informations actualisées sur www.biot.fr et Facebook Ville De Biot.

VENDREDI 19 JANVIER - 14H30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS
 SALLE DES ASSOCIATIONS
 Cf. article p.10

SAMEDI 20 JANVIER - 10H
CAFÉ ADOS
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES
 Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres...

SAMEDI 20 JANVIER - 13H30
ATELIER REPAIR CAFÉ
SALLE PAUL GILARDI

JEUDI 25 JANVIER - 19H
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI

« Vacciner ? oui, bien sûr ! mais comment marchent les vaccins ? », par Brigitte Autran
Interventions de santé publique les plus efficaces et les moins coûteuses, protégeant enfants et adultes contre les maladies infectieuses, les vaccinations permettent de contrôler voire d'éradiquer les infections les plus sévères. Cependant, les vaccins sont victimes de leurs succès conduisant notre société à minimiser voire à négliger ces bénéfices majeurs.



VENDREDI 26 JANVIER - 16H45
SORTIES D'ÉCOLE, À L'AVENTURE !

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

SALLE D'ACTION CULTURELLE

Venez vivre l'expérience des lectures dans le noir ! Petits et grands nous aimons tous les belles histoires: celles de pirates, de dragons, de grands voyages et d'un peu de frisson. Ensemble partageons un moment unique autour de la lecture et à travers les livres partons à l'aventure.

VENDREDI 26 JANVIER - 17H30
CAFÉ DES LECTEURS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs

VENDREDI 26 JANVIER - 18H30
TROPHÉE DES SPORTS

SALLE PAUL GILARDI



MERCREDI 31 JANVIER - 18H
RÉUNION PUBLIQUE : OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

SALLE PAUL GILARDI

La réunion publique d'information est organisée par la Mairie de Biot dans le cadre de sa démarche sur la prévention des risques naturels. Cf. article p.7



FÉVRIER

JEUDI 1^{ER} FÉVRIER - 15H30

CINÉ SENIORS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

Projection d'un film en partenariat avec le CCAS de Biot

JEUDI 22 FÉVRIER - 19H

SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI

« Le temps, juste une illusion ? », par Alice Guyon et Corinne Nicolas-Cabane
Qu'est-ce que le temps ? Comment le mesurer ? Comment notre corps et en particulier notre cerveau évalue-t-il durées, simultanéité, ordre temporel et rythmes, et cela pour des échelles de temps allant de la fraction de seconde à plusieurs années ? Nous tenterons de répondre à ces questions avec un regard transdisciplinaire.



SAMEDI 3 FÉVRIER
JOURNÉE DE LA FLÛTE

SALLES EAC ET GILARDI

Organisée par l'association des professeurs du département des AM « À travers la flûte » en partenariat avec l'EAC
Cf. article p.41



SAMEDI 3 FÉVRIER - 9H30
ATELIER REPAIR CAFÉ
SALLE PAUL GILARDI

DIMANCHE 4 FÉVRIER
FÊTE DU MIMOSA

BIOT VILLAGE

Organisée par l'Amicale Biotoise des Traditions. Animations, distribution de mimosa... Report au 11 février en cas de pluie
Cf. article p.10

DU MERCREDI 7 FÉVRIER AU
MERCREDI 21 FÉVRIER

EXPOSITION EAC

HALL D'ACCUEIL - EAC

Cf. article p.41

DIMANCHE 11 FÉVRIER - 9H
CROSS COUNTRY VTT

PARC DÉPARTEMENTAL DE LA RINE

Par le Vélo Sprint Biotois

MERCREDI 14 FÉVRIER - 14H30
LE MARIAGE A L'HONNEUR
SALLE DES MARIAGES

La commune de Biot souhaite mettre à l'honneur les personnes allant fêter en 2018 leur 40, 45, 50, 55, 60, 65... ans de mariage.

Cf. article p.8



MERCREDI 14 FÉVRIER - 16H30
DES HISTOIRES...

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE

JEUNESSE

Lectures pour les enfants de 0 à 3 ans

JEUDI 15 FÉVRIER - 9H30 ET 10H30
BÉBÉS LECTEURS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT -

ESPACE JEUNESSE

Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 83 88 10 00

MERCREDI 21 FÉVRIER - 16H
RENCONTRE AVEC MIKAEL

THEVENOT - CAFÉ ADOS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE

FICTION ADULTES

Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres... Rencontre avec Mikael Thevenot, auteur du roman pour ados Flow. Passionné de musique, il a participé à plusieurs projets en tant que guitariste ou batteur mais aujourd'hui, il se lance dans une nouvelle forme d'écriture. Flow est son premier roman.

JEUDI 22 FÉVRIER
CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

DIMANCHE 4 MARS - 10H

BIKE & RUN DE LA CÔTE D'AZUR

SAINT PHILIPPE - SOPHIA ANTIPOLIS



JEUDI 22 FÉVRIER - 19H
AUDITION (EAC)

SALLE DE FORMATION MUSICALE

Élèves de musique

VENDREDI 23 FÉVRIER - 10H
MUSIQUES !

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE

JEUNESSE

Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 83 88 10 00

VENDREDI 23 FÉVRIER - 16H45
SORTIES D'ÉCOLE, À L'AVENTURE !

MÉDIATHÈQUE DE BIOT -

SALLE D'ACTION CULTURELLE

Venez vivre l'expérience des lectures dans le noir ! Petits et grands nous aimons tous les belles histoires: celles de pirates, de dragons, de grands voyages et d'un peu de frisson. Ensemble partageons un moment unique autour de la lecture et à travers les livres partons à l'aventure.

VENDREDI 23 FÉVRIER - 17H30
CAFÉ DES LECTEURS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE

FICTION ADULTES

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs

SAMEDI 24 FÉVRIER - 15H30
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS

CAFÉ DES ARTS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT -

SALLE D'ACTION CULTURELLE

Cycle de conférences autour des arts en partenariat avec le Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises. « Terres mêlées » par Cathy Fidler (parcours de son père Eugène Fidler, peintre et céramiste)

MARS

SAMEDI 3 MARS - 16H

CINÉ GOÛTER

MÉDIATHÈQUE DE BIOT -

SALLE D'ACTION CULTURELLE

Goûter suivi d'une projection

SAMEDI 3 MARS - 19H30

LOTO DE L'US BIOT FOOTBALL

SALLE PAUL GILARDI

MERCREDI 7 MARS - 14H À 18H
JEUX VIDÉO

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE

MUSIQUES

Tournoi de jeux vidéo sur inscriptions auprès de l'espace Musiques ou au 04 83 88 10 00

MERCREDI 14 MARS - 16H30
DES HISTOIRES...

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans

SAMEDI 17 MARS – 16H

DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Lectures musicales sur des textes de Paul Verlaine avec Olivier Augé Laribé (piano), Amy Blake (chant) et Caroline Duval (récitante). Verlaine « forever », toujours. Un univers de berceuses, de mélodies, de cris au crépuscule des notes, des silences vertigineux, de clairs de lune, de mots percussions, d'histoires drolatiques et irrévérencieuses, de respirations coquines.



**JEUDI 15 MARS – 10H
MUSIQUES !**

MÉDIATHÈQUE DE BIOT AU MUSÉE
FERNAND LÉGER

Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 83 88 10 00

**JEUDI 15 MARS – 19H
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS
À BIOT**

**CONFÉRENCE LA SCIENCE
POUR TOUS**

SALLE PAUL GILARDI

Dans le cadre de la Semaine du Cerveau « Et si au lieu de parler d'intelligence artificielle, je savais comment ça marche ? », Thierry Viéville

On parle beaucoup d'intelligence artificielle mais ... comment ça marche (ou pas) ? Ça vous dirait de soulever le capot de l'intelligence artificielle ?

**SAMEDI 17 MARS – 10H
CAFÉ ADOS**

MÉDIATHÈQUE DE BIOT – ESPACE
FICTION ADULTES

Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres...

**DU MERCREDI 21 MARS AU MER-
CREDI 11 AVRIL**

EXPOSITION EAC

HALL D'ACCUEIL – EAC

Cf. article p.41

**SAMEDI 24 MARS – 15H30
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS
À BIOT**

CONFÉRENCE AREZZO

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Conférence « Les racines communes de l'humanité » par Emmanuel Desclaux

De par sa position hégémonique sans précédent dans l'histoire du vivant, l'humanité moderne doit garder en mémoire qu'elle est le fruit d'une longue évolution ponctuée d'apparitions et de disparitions d'espèces.

Nos racines sont en effet communes et remontent aux grottes ornées d'Homo sapiens, aux sépultures des néandertaliens, aux perpétuels mouvements des Homo erectus, aux outils façonnés par des Homo habilis ou des australopithèques évolués, à la première syllabe du langage et même à la bipédie hésitante des premiers humains africains.

**JEUDI 29 MARS – 19H
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS
À BIOT**

**CONFÉRENCE LA SCIENCE
POUR TOUS**

SALLE PAUL GILARDI

Dans le cadre de la Semaine du Cerveau « La maladie d'Alzheimer : causes, prévention et traitements », par Frédéric Checler La maladie d'Alzheimer est la première cause de démence dégénérative. Elle affecte 850 000 personnes en France et près de 50 millions dans le monde. Nous ferons le point sur les données récentes de la recherche concernant les causes biologiques de la maladie. Nous discuterons aussi de la prévention et des pistes thérapeutiques en cours.

**VENDREDI 30 MARS –
16H45**

**SORTIES D'ÉCOLE, À
L'AVENTURE !**

MÉDIATHÈQUE DE BIOT – SALLE D'AC-
TION CULTURELLE

Venez vivre l'expérience des lectures dans le noir ! Petits et grands nous aimons tous les belles histoires: celles de pirates, de dragons, de grands voyages et d'un peu de frisson. Ensemble partageons un moment unique autour de la lecture et à travers les livres partons à l'aventure.

**VENDREDI 30 MARS – 17H30
CAFÉ DES LECTEURS**

MÉDIATHÈQUE DE BIOT – ESPACE
FICTION ADULTES

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs

SAMEDI 31 MARS – 13H30

ATELIER REPAIR CAFÉ

SALLE PAUL GILARDI



**SAMEDI 31 MARS – 16H
SPECTACLE : L'EXPLO-
RATEUR DU COSMOS –**

CONCERT DESSINÉ

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Par Jean-Charles Andrieu de Levis et Matthieu Chiara : un voyageur de l'espace se déplace de planète en planète à la recherche d'un environnement sain, réunissant les critères suffisants à son installation. Dans cette odyssée, il découvrira des univers étonnants, vivra de folles aventures aux confins du cosmos. Suivi d'une rencontre avec les illustrateurs. Tout public à partir de 6 ans.

PERMANENCES



GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT
reçoit les Biotois SANS rendez-vous de 9h à 12h

- En Mairie annexe, le samedi 13 janvier et le samedi 3 février

- En Mairie principale, le samedi 20 janvier et le samedi 17 février

- Lundi 15 janvier - 16h30 - Secteur Soulières :
visite de quartier de Guilaine Debras, Maire de Biot

Pour connaître les dates des prochaines permanences consultez le site biot.fr, les réseaux sociaux : VilledeBiot ou appelez la Mairie aux horaires indiqués :

Mairie principale : 8-10 route de Valbonne - 06410 Biot. Du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h) - 04 92 91 55 80

Mairie annexe : Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille - 06410 Biot (Sophia-Antipolis). Du lundi au vendredi (8h30-17h non stop) - 04 92 90 49 10

ÉLUS

Alain Chavenon, Conseiller municipal délégué aux situations de handicap, reçoit les Biotois sans rendez-vous en Mairie annexe tous les lundis de 11h30 à 13h.

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Tous les mois **Sophie Deschaintres**, conseillère départementale reçoit sur rendez-vous les Biotois, les associations et les entreprises du Canton. **Pour toutes demandes de rendez-vous, envoyer un mail à sdeschaintres@departement06.fr**

CONCILIATEUR DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les mardis après-midi, de 15h à 17h** en Mairie principale. Tél. 04 92 91 55 80.

OPÉRATION FAÇADES : soutien financier de la Ville de Biot aux propriétaires de biens, dans le centre historique, souhaitant réhabiliter leur façade, portes anciennes, fenêtres, persiennes et ferronneries. Contacter le service Urbanisme pour rencontrer un conseiller. Tél. 04 93 65 78 89

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence **tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h** au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70

PIADH : Le Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH), mis en place par la CASA, soutient les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de mises aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Ils peuvent bénéficier d'aides financières, d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite. Pour bénéficier des aides, les travaux devront être réalisés par des professionnels et démarrer après le dépôt du dossier. Pour tous renseignements, contactez la CASA les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h30 au 04 89 87 71 18.



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 85 > www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages. **Tous les mercredis de 16h à 18h.** Presbytère, Biot

MESSES

Tous les dimanches à 9h à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois.

Messes dominicales à Biot animées par la chorale Gospel une fois par mois.

PRIÈRES DES MÈRES

Le lundi de 9h à 10h au presbytère, suivie de la prière du chapelet de 10h à 10h30 à l'église.

ADORATION DU SAINT SACRE- MENT

Le mercredi de 10h à 12h

JANVIER

Dimanche 14 : Concert Gospel à Sophia (16h30)

Mardi 16 : Début d'un nouveau parcours Alpha à Sophia (12h15), rencontres conviviales autour d'un repas, suivi d'un exposé sur un point de la foi chrétienne et échange en petits groupes.

Dimanche 28 : Messe à Sophia à 11h pour les malades / Fête de la Saint Blaise à Valbonne.

FÉVRIER

Vendredi 2 : Fête de la Chandeleur, messe à Valbonne à 9h30.

Dimanche 11 : Messes pour les malades : à 9h15 à Valbonne / à 11h à Sophia.

Mercredi 14 février : Entrée en Carême : Messe avec imposition des Cendres, à Biot (12h15), Valbonne (9h30), Sophia (19h).

MARS

Samedi 24 mars : Journée de réconciliation à Sophia 10h-17h.

Semaine Sainte du 25 mars au dimanche de Pâques 1^{er} avril

- **Dimanche 25 mars** : Messes des Rameaux : 9h15 à Valbonne / 11h à Biot et à Sophia.

- **Samedi 31 mars** : Veillée Pascale à 20h30 à Sophia.

- **Dimanche 1^{er} avril** : Messes du Jour de Pâques : 9h15 à Valbonne / 11h à Biot et à Sophia.



AGENDA DES SENIORS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :

Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

PROGRAMME DES SORTIES

• EPIPHANIE ET VŒUX 2018

Jeudi 18 janvier à 14h30 – Foyer CCAS

Venez partager la galette des rois et fêter la nouvelle année en présence de Mme Debras, Mr Vincent, les administrateurs et l'équipe du CCAS.

• MUSÉE DE LA CARTE POSTALE - ANTIBES

Jeudi 25 janvier : 14h – 17h30

Visite guidée et commentée au tarif de 5€ (à régler sur place). Découvrez plusieurs milliers de cartes postales de toutes les époques et de tous les pays.

• CHANDELEUR

Jeudi 8 février à 14h30 – Foyer CCAS

Venez fêter la Chandeleur.



• SALON PAIN, AMOUR ET CHOCOLAT - ANTIBES

Jeudi 15 février : 14h – 17h30

Événement original qui réunit les meilleurs producteurs Italiens, Français, et étrangers, de pain, pâtisseries, chocolats...

• MENTON - FÊTE DU CITRON SUR LE THÈME BOLLYWOOD

Jeudi 22 février : 7h45 – 18h30

Journée et déjeuner libre à Menton.

Visite du jardin Biovés au tarif groupe de 9€ (individuel 10€) et du palais des orchidées (règlement espèces sur place). Au retour, arrêt au supermarché Connad à LATTE pour les achats italiens.



• LOTO

Jeudi 1^{er} mars à 14h30 – Foyer CCAS

Nombreux lots à gagner

• JOURNÉE DE LA FEMME

Jeudi 8 mars à 14h30 – Foyer CCAS

Venez déguster les bugnes et vous détendre avec Patricia, Coiffeuse Professionnelle. Une après-midi pour être en beauté Mesdames.

• PARC NATUREL LE PARADOU - VALLAURIS

Jeudi 15 mars : 13h45 - 17h30

Ce parc naturel de 12 hectares vous permettra de découvrir différents points de vue depuis le Cap d'Antibes jusqu'aux Iles de Lérins.

• MARCHÉ DE LORGUES ET MOULIN À HUILE DE FLAYOSC

Mardi 27 mars : 7h45 – 18h30 ou 19h

Matin : marché libre – plus de 100 exposants

Midi : déjeuner au restaurant au tarif de 21€ (Apéritif – plat – dessert – vin – café). Chèque à la réservation au nom de ; Hôtel du parc

Après-midi : visite d'un moulin à huile du 13^{ème} siècle. Explications, dégustation anchoïade et tapenade, vente de produits. Entrée 3.50€ à régler le jour même.



LES ACTIVITÉS DU CLUB

« DESTINATION RETRAITE »

Pour participer aux activités ou animation du club « Destination Retraite » de septembre à fin juin, vous devrez au préalable renseigner un dossier d'inscription qui vous sera remis à l'accueil du CCAS. Ce document est destiné à mieux vous servir. Vous pouvez aussi bénéficier de tarifs négociés auprès de Nautipolis notamment pour l'aquagym.

ATELIERS PAYANTS

Conversation anglaise « Made in Biot » : Mercredi 10h30-12h, foyer CCAS

Conversation anglaise « Made in Biot II » : Mercredi 15h30-17h, foyer CCAS

Gymnastique douce : Mardi 15h-16h et vendredi 11h-12h, salle EAC

Aquafitness : Mardi 7h45-8h30, Mercredi 11h30-12h15, Jeudi 7h45-8h30 et 10h30-11h15, Vendredi 11h30-12h15 au Complexe Nautipolis

Danse country : Lundi 9h45-11h, salle EAC

Yoga : Lundi 14h45-16h, salle EAC

ATELIERS GRATUITS

Couture : Lundi 14h-17h, foyer CCAS

Informatique : Lundi et Mardi 9h45-12h, salle bleue CCAS

Écriture : Mercredi 13h30-15h30, foyer CCAS

Loisirs créatifs : Mardi 14h-17h, salle bleue du CCAS

Jeux de sociétés : Vendredi 13h30-16h, foyer CCAS

CCAS INFOS

Inscriptions et renseignements CCAS : 04 92 91 59 70

• « RÉUNION DU COMITÉ DES USAGERS DU CCAS » : Vendredi 2 février - 9h30 - Salle bleue CCAS. Venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de Biot !

• « VOUS CÔTOYEZ DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER ? » : Permanence d'une psychologue dans le cadre du dispositif « ALZHEIMER » au CCAS de Biot le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h.

MEILLEURS VOEUX

2018



WWW.BIOT.FR


VILLE ET MÉTIERS D'ART

BIOT la création